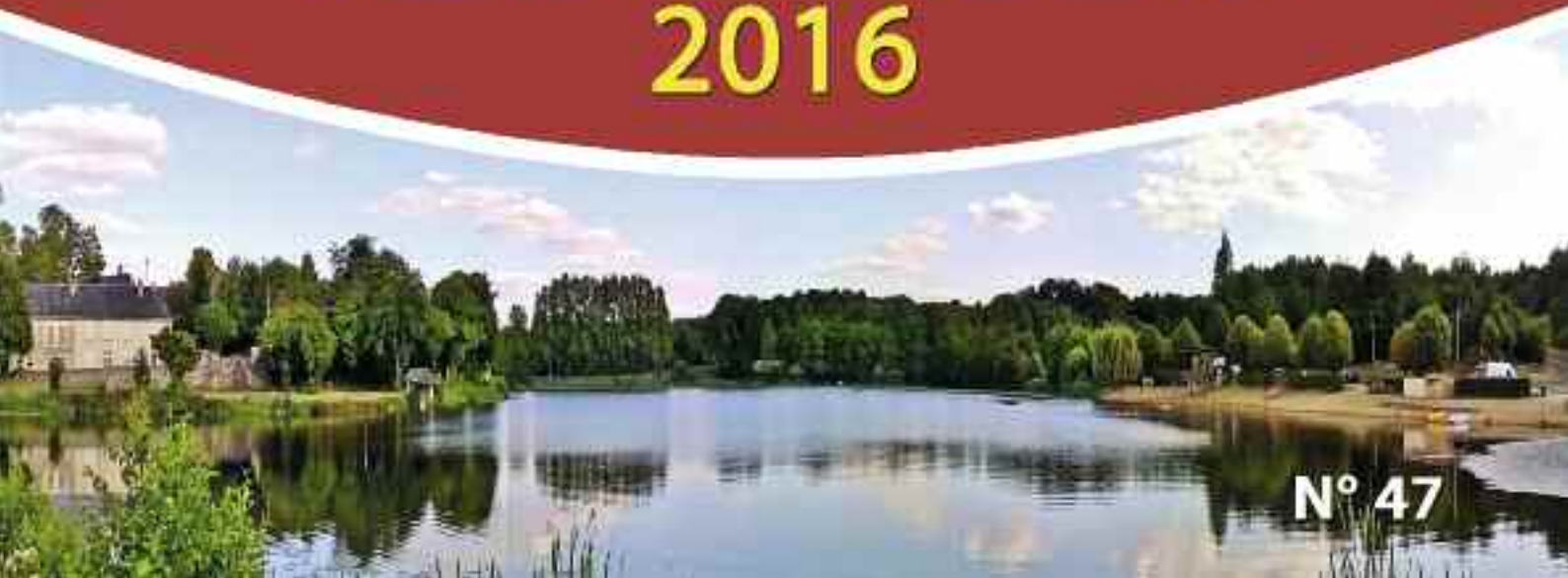


Château la Vallière



BULLETIN MUNICIPAL 2016



Editorial	4	ASSOCIATIONS	
État civil	5	Forum des Associations	24
TRAVAUX 2015		Le Monde du Combattant UNC-AFN	24
Rénovation du gymnase.....	6	Bibliothèque.....	25
Enfouissement des réseaux rue Monconseil	7	Comité des Fêtes	26
AMÉNAGEMENT		Castel Loisirs	26
L'avenue du Général de Gaulle	8	Habitus	27
Éclairage public	8	Le Rando Club de Castelvalérie.....	27
Chauffage des bâtiments communaux	9	Cercle Artistique	28
Fin des travaux rue du Général Foy.....	10	Les Amis du Bridge.....	28
Installation d'une borne de recharge	10	Les Tréteaux du Val Joyeux	28
Le SIELL vous appartient	11	La Compagnie Acte 1 Scène 2	29
Cimetière	12	Acti'Gym Senior	29
VIE COMMUNALE		Gym Plurielle.....	30
Chassons les incivilités.....	13	Top'danse.....	30
Hommages	14	Les Pêcheurs de la Fare	31
Inauguration de la gendarmerie	14	Judo Club	31
La retraite de Roberte	15	Volley-ball.....	31
Le mot de Roberte	15	Tennis de Table	31
VIE SCOLAIRE		Handball	32
Les affaires scolaires.....	16	ASBC Badminton.....	32
Travaux au groupe scolaire "La Vallée du Lac" ..	17	Tennis Club.....	32
École Maternelle "La Vallée du Lac"	18	SANTÉ - SOLIDARITÉ	
École Primaire "La Vallée du Lac"	18	ADMR	33
Collège "Joachim du Bellay"	19	ASSAD- HAD	33
APE "La Vallée du Lac".....	20	Présence Verte Touraine.....	34
APE du Collège "Joachim du Bellay"	20	Emmaüs Touraine.....	34
École "Saint-Joseph"	21	Ensemble contre le Cancer	35
APEL "Saint-Joseph"	21	Les Restos du Cœur	35
TOURISME		Croix Rouge.....	35
Le camping du Val Joyeux.....	22	RES - Relais Emploi Solidarité.....	36
Plantation d'un Séquoia.....	22	Fil Vert - Transport à la demande	36
HISTOIRE		GUIDE PRATIQUE	
Les loups à Château la Vallière	23	Annuaire des Associations.....	37
		Calendrier des Fêtes	38-39
		Ordures Ménagères	40
		Informations Pratiques.....	41
		Annuaire Médical - Paramédical	42



L'année 2015 aura vu un grand nombre de réalisations dans la commune pour des sommes relativement importantes, dont le détail vous sera donné par les adjoints dans les pages suivantes.

Ce sont néanmoins des dépenses parfaitement maîtrisées :

- Réfection entière de la salle omnisports ;
- Aménagement de l'entrée de Château la Vallière avec l'avenue du Général de Gaulle redessinée, par des places de parking aménagées, des plantations d'arbres et l'implantation d'une chicane ;
- Mise en place des temps d'activité périscolaires (TAP) imposés par le gouvernement, qui coûtent cher et dont l'utilité reste à démontrer ;
- La réfection de la rue du Général Foy tant attendue.

Tout cela fut possible grâce à des finances maîtrisées, à une chasse aux subventions de tous les instants et à une concurrence rude entre les diverses entreprises, ce qui nous a amenés à de bonnes surprises lors de l'ouverture des appels d'offres.

Mais 2015, ce fut également ces meurtriers attentats qui eurent lieu en début et fin d'année. Nos pensées vont aux victimes innocentes, mortes par la folie de ces extrémistes lâches et fanatiques. Que cela ne se reproduise plus et que les mauvaises nouvelles soient mises de côté pour que l'année 2016 soit enfin meilleure.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne santé et une bonne année 2016.

Patrice BERTHELEMOT
Maire de Château la Vallière

DÉCÈS

*Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés
et notre sympathie aux familles en deuil*

BARBIER Monique Veuve ROSSILLI	28/12/2014
BÉGUIN Léa Veuve POIRIER	08/03/2015
BIZIEN Marcelle Veuve KUTCHER	03/06/2015
BODIN Lucienne Veuve MONARD	26/09/2015
BORDEAU Rolande Veuve GUERCHE	24/01/2015
BRAULT Janine Veuve GEFFROY	11/01/2015
BUSSONNAIS Abel	24/09/2015
CHERPEAU Odette Divorcée DUTARDRE	01/06/2015
CROUZILLEAU Marie-Madeleine Veuve JOSEPH-ROBERT	01/07/2015
CUREAU Didier	10/11/2015
DESLOOVÈRE Marcelle Veuve MENAGÉ	22/03/2015
DUVAL Yvonne Veuve MAILLARD	19/04/2015
FAGEON Lucienne Veuve BELIÈRES	20/10/2015
GOUSSON Georges	11/08/2015
GRENON Raymonde Veuve DECROIX	23/05/2015
GUIGNON Marguerite Veuve SOURDEAU	21/02/2015
KERGUELEN Lucienne Veuve DELION	01/06/2015
LE MAINE Geneviève Veuve GOULON	17/02/2015
LELEU Jacqueline Veuve BAILLOU	20/03/2015
LEMOINE Germaine Veuve VINCENDEAU	19/05/2015
LOISON Robert	17/05/2015
MAILLET Robert	17/11/2015
MARTINEAU Albert	11/01/2015
MRISCHTSHUK Jusia Veuve KOUDRIAVOFF	10/03/2015
PARIS Lucette Divorcée FOSSE	13/02/2015
PROUST Jeanne Veuve HAULBERT	28/03/2015
PROVOST Irène Veuve COURTILLER	08/12/2015
RICHARD Michelle Veuve PLOQUIN	19/01/2015
ROUILLARD André	11/11/2015
TERRIOT Huguette Veuve DAVY	11/02/2015

DÉCÈS hors commune

BAUDRIER Georges	28/11/2015
BÉTINAS Denis	29/04/2015
DURON Maurice	30/03/2015
DUTERTRE Elie	23/09/2015
FLEUREAU Emile	16/11/2015

GODINEAU Marie-Claire Veuve DELARUE	03/02/2015
KERBRAT Frédéric	26/04/2015
LOUVAIN Yvon	20/07/2015
MIZINSKI Marianne Veuve OUDOT	14/08/2015
MOSTÖGL Hedwig Veuve SÉNEGON	09/02/2015
SACHER Angèle Veuve GAGNARD	01/02/2015
STEELANDT Luc	18/07/2015
VAVASSEUR Robert	03/03/2015

NAISSANCE

*Bienvenue en Castelvalérie à tous ces jeunes enfants
et nos compliments aux parents*

REFFAY Nathan	26/12/2014	TOURS
COURTEMANCHE Maxime	18/02/2015	TOURS
CROCHET Lucas	29/07/2015	TOURS
DUREAU SALMON Damon	12/01/2015	Chambray lès Tours
IGUIDAR Alyssa	20/09/2015	TOURS
PERROTIN BARRÉ Louna	09/07/2015	Chambray lès Tours
PETIT Isoline	04/03/2015	TOURS
RENOU Eloane	18/10/2015	TOURS
SCHAPMAN SOURAUD Charlotte	07/01/2015	TOURS
THOMAS Angeline	04/05/2015	Chambray lès Tours
THOMASSEAU Amory	11/07/2015	TOURS

*Il se peut que la Mairie ne soit pas informée de toutes les naissances.
Article 7 bis du décret du 3 mars 1951 : « la mention de naissance d'un enfant naturel, ne peut être inscrite au registre de la commune du domicile, qu'à la demande expresse de la mère, formulée à la naissance de l'enfant, auprès de la mairie du lieu de déclaration ».*

MARIAGES

Meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux mariés

DESRUE Roger et BARRIER Isabelle	25/07/2015
HURSON Guillaume et HARAUULT Sylvie	12/09/2015
KAMMES Valentin et CANEY Marianne	11/07/2015
MERCHIER Alexandre et ROUAULT Benjamin	11/07/2015
ROMANAZ Fabrice et DAGES Elisabeth	23/05/2015
TROUVÉ Michel et DELAINE Christiane	22/08/2015

Rénovation du gymnase

Les travaux de réhabilitation du gymnase entrepris en fin de l'année dernière se sont bien déroulés, mais les intempéries et quelques problèmes techniques sont venus perturber le planning d'intervention déjà très serré.

La réouverture prévue courant mars 2015 a dû être repoussée début mai. Dans le bulletin de l'an dernier, ces travaux ont été longuement détaillés. Pour mémoire, en voici ci-dessous la liste.

- Mise en conformité des accès pour personnes handicapées,
- Renforcement de la charpente,
- Réfection de la toiture et remplacement de son isolation,
- Isolation des toits terrasse,
- Isolation des parois translucides hautes et basses par des polycarbonates,
- Remplacement de toutes les portes intérieures et extérieures dont les portes coupe-feu,
- Travaux de cloisons sèches et de plafonds,
- Réfection complète des installations électriques,
- Remplacement des points d'éclairage avec détecteurs de présence incorporés dans les luminaires,
- Remplacement des rampes d'éclairage de la salle omnisports avec 2 possibilités de commande,
- Installation de 2 centrales de traitement d'air, une pour les vestiaires et les sanitaires et une plus puissante pour la salle omnisports,
- Réalisation de divers travaux de plomberie,
- Remplacement des radiants de chauffage de la salle omnisports,
- Remplacement de tous les carrelages et des faïences,
- Peinture des locaux et d'une partie du sol du côté des gradins,
- Remplacement du revêtement du sol de la salle omnisports.

Incontestablement, le coût de l'opération est important, mais compte tenu des subventions allouées, les montants restant à charge sont raisonnables par rapport aux capacités budgétaires de la commune.

À ce jour, nous avons perçu toutes les subventions promises des divers organismes concernés, Le Conseil Départemental, La Région Centre et l'État.

Coût total de l'opération : 534 200 € HT soit 641 000 € TTC.

Coût restant à la charge de la commune après déduction des subventions : 108 000 €.

Nous remercions le collège, les écoles publiques, l'école privée Saint Joseph et les associations sportives qui utilisent le gymnase, de leur compréhension pour tous les empêchements occasionnés pendant la période de travaux.

*L'Adjoint au Maire,
Jean Claude GAUTHIER*



Planning d'utilisation

		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
Tous	Salle omnisports																					
	Étage																					
	Sanitaires																					
Maison	Salle omnisports																					
	Étage																					
	Sanitaires																					
Séminaire	Salle omnisports																					
	Étage																					
	Sanitaires																					
Tous	Salle omnisports																					
	Étage																					
	Sanitaires																					
Vestibule	Salle omnisports																					
	Étage																					
	Sanitaires																					
Tous	Salle omnisports																					
	Étage																					
	Sanitaires																					
Séminaire	Salle omnisports																					
	Étage																					
	Sanitaires																					

Ces travaux consistent pour la commune, à dissimuler les réseaux électriques, téléphoniques, d'éclairage public et à la réfection du réseau d'eau potable.

Ils participent à l'embellissement de la ville et à la sécurisation des réseaux.

En continuité du programme engagé depuis déjà plusieurs années, une consultation a été lancée pour la rue Monconseil. Six entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé en 2015. L'entreprise PIGEON, mieux disante et répondant parfaitement au cahier des charges a été retenue par la commission d'appel d'offres. Le Conseil Municipal a validé cette décision.

L'entreprise PIGEON, réalisera une tranchée technique d'environ 120 mètres de longueur. Au cours de cette opération, elle remplacera la canalisation principale du réseau d'eau potable ainsi que les vannes et les canalisations privatives jusqu'aux compteurs actuels. Les nouveaux seront installés sur les trottoirs. Elle réalisera également le passage de tous les fourreaux d'éclairage public, de basse tension et de téléphone, ainsi que l'enrobé provisoire en attendant la réfection définitive de la chaussée et des trottoirs.

Auparavant, une inspection télévisée des canalisations d'assainissement a permis de constater le bon état de ce réseau.

L'entreprise Eiffage Energie réalisera le câblage électrique jusqu'aux disjoncteurs actuels ainsi que le nouveau câblage du téléphone jusqu'à l'installation actuelle. Elle déposera plusieurs poteaux électriques et les fils sur les façades.

Nous ne remplaçons pas les compteurs électriques car ils appartiennent à ERDF.

L'éclairage public sera lui aussi enterré. La rue étroite permet difficilement de poser des lampadaires sur les trottoirs. Des conventions ont donc été signées entre plusieurs propriétaires et la commune pour installer les luminaires soit sur leurs façades ou des lampadaires sur des terrains privés. Nous les remercions vivement de leur coopération.

Nous n'intervenons pas sur le réseau de gaz de ville. Cependant, il est encore temps de contacter GRDF pour se faire raccorder au réseau à des tarifs préférentiels. Si tel était le cas, ces branchements seraient réalisés par une entreprise mandatée par GRDF.

Ces travaux sont entrepris en coopération avec le SIEIL qui en subventionne une grande partie.

Le bureau d'études Infrastructures Concept a, lui, exécuté tous les plans concernant ce chantier et en assurera la maîtrise d'œuvre en collaboration avec la Commune de Château la Vallière et le SIEIL. Ces travaux qui débutent le 11 janvier 2016 devraient durer environ 3 mois.

Cette rue est classée actuellement en voie départementale, elle sera rétrocédée par le Département à la Commune et deviendra donc une rue communale. Auparavant, le Conseil Départemental se chargera d'assurer en 2016 la réfection des enrobés de la chaussée.

Bien sûr, de nombreuses perturbations vont rendre la vie des riverains pénible pendant cette période. La rue sera barrée dans la journée et difficilement accessible le soir et le week-end. Des dispositions particulières seront prises notamment pour les commerçants et les riverains pour les entrées et les sorties de véhicules. Vers le 20 décembre, une information a été déposée dans la boîte aux lettres des riverains. Ensemble, nous traiterons tous les problèmes qui se présenteront.

Merci par avance à tous les habitants de cette rue pour leur patience et de leur compréhension.

*L'Adjoint au Maire,
Jean Claude GAUTHIER*



Réaménagement de l'avenue du Général De Gaulle

Après l'ouverture de la déviation, il devenait nécessaire de repenser la circulation de l'avenue du Général de Gaulle en renforçant la sécurité des piétons, et en atténuant les effets d'une avenue longue, large et rectiligne, permettant ainsi de se sentir aussitôt dans le bourg. C'est le cabinet de conseil en urbanisme Kyriakos qui a été retenu pour mener à bien ce projet de transformation.

Des îlots en béton ont été paysagés, et des rosiers, des plantes rampantes et 38 arbres ont été plantés, notamment dans l'alignement des platanes déjà présents devant l'école.

L'intersection de la rue du Dessus des Vallées (rue du cimetière) a été réduite et ramenée à une plus juste dimension. Quant à l'arrêt du car Fil Vert, il a été déplacé face à l'ancienne gendarmerie où un abri de bus doit être installé.

Les places de parking ont été réduites et réaménagées car on s'est aperçu qu'il y avait beaucoup d'espaces libres, tant dans la journée que le soir. C'était aussi le moyen de faire comprendre aux camions « pirates » qui bravaient les interdictions, qu'ils ne pouvaient plus stationner, tout en laissant un nombre suffisant de places aux véhicules.

La chicane, qui ouvre une nouvelle perspective vers la Mairie, devrait garantir un ralentissement de la circulation sur cette grande avenue. Le nouveau marquage au sol est prévu pour ce printemps, dès que le Conseil Départemental, actuel propriétaire de la chaussée, aura procédé à sa réfection.

Dans la partie basse de l'avenue, le trottoir a été élargi pour sécuriser davantage les piétons, et la partie haute sera mixte : vélos et piétons pourront circuler en toute quiétude, comme devant l'école.

Coût total des travaux :

Entreprise DURAND : 116 000 € TTC
Trottoirs, emplacements de stationnement, goudronnage etc. . .

Entreprise ID VERDE : 35 600 € TTC
Espaces verts

Subventions du Conseil Départemental et de la Préfecture¹ -20 000 € TTC

(¹dans le cadre des amendes de Police pour mise en sécurité des piétons)

Soit : 131 600 € TTC



Le Maire,
Patrice BERTHELEMOT

Éclairage public

Depuis 2008, la société Forclum devenue ensuite Eiffage Energie avait en charge la maintenance de l'éclairage public de Château la Vallière. Ce contrat est arrivé à son terme le 31 mars 2015.



Quatre entreprises ont répondu à un appel d'offres lancé en janvier pour un nouveau marché qui a débuté le 1er avril 2015 et se terminera le 31 mars 2021.

Eiffage Energie a de nouveau remporté le marché. Nous verrons donc encore pendant 6 ans, les véhicules de cette entreprise dans nos rues vérifier et entretenir nos éclairages.

Le Conseil Municipal a validé cette décision. Le marché concerne la maintenance et la

rénovation de l'éclairage public de Château la Vallière, ainsi que la pose et la dépose des illuminations de Noël.

Il est réparti en 3 lots :

Lot 1 : Maintenance et dépannage

Lot 2 : Rénovation des installations, qui concerne plus particulièrement le remplacement de certaines installations ou de travaux neufs.

Lot 3 : Illuminations de Noël

Les points lumineux sont au nombre de 479 à la date de la signature du présent contrat.

L'ensemble des points est piloté par 20 armoires de commande.

Afin de bénéficier pleinement des économies d'énergie procurées depuis plusieurs années par les remplacements des anciens luminaires très énergivores par des plus économiques, le contrat de fourniture d'électricité a été modifié.

Après une année d'expérience, l'extinction à partir de 23 heures et l'allumage à 6 heures du matin ne semble pas poser trop de problèmes.

Cependant, nous avons modifié les installations pour permettre l'allumage jusqu'à 3 heures du matin en certaines circonstances. En 2016, nous allons étudier et tenter d'apporter la même modification pour allumer seulement la place du Champ de Foire jusqu'à 3 heures du matin, lors chaque de manifestation s'y déroulant.

L'Adjoint au Maire,
Jean Claude GAUTHIER

Chauffage des bâtiments communaux

Chacun connaît et supporte les coûts des chauffages individuels. Il en est de même pour la commune en ce qui concerne les bâtiments communaux, que ce soit la Mairie, les écoles, la salle des fêtes et le gymnase qui sont de grands bâtiments et de gros consommateurs d'énergie.

Il convient donc de ne pas délaissier la maintenance, de tenir en bon état de fonctionnement et de renouveler les matériels des chaufferies devenus obsolètes.

Pour maîtriser au mieux ces dépenses importantes et à chaque fois que cela est possible, nous intervenons en amont sur l'isolation. Cependant, les chaufferies doivent également être maintenues en parfait état de marche et renouvelées si besoin car les dérives peuvent coûter très cher.

Le contrat de maintenance a pris fin le 31 décembre 2015. Suite à un appel d'offres auquel 5 entreprises ont répondu, Cofely a été retenue pour un contrat de sept ans. Cette durée permet de lisser sur toute la période les coûts de remplacements et les mises aux nouvelles normes des chaufferies. Le Conseil Municipal a validé cette décision.

Les bâtiments de la commune concernés sont, la Mairie, le gymnase, les écoles maternelle et primaire, la cantine et la salle des fêtes.

Objet du marché :

L'objet du marché est d'assurer aux conditions définies les prestations suivantes :

- la fourniture de gaz naturel nécessaire au chauffage des bâtiments communaux,
- la conduite et l'entretien courant des installations de toutes les chaufferies des bâtiments communaux avec les équipements de régulation,
- le remplacement et le renouvellement des installations définies dans le contrat.

*L'Adjoint au Maire,
Jean Claude GAUTHIER*



Chaufferie de la Mairie



Installation du gymnase

Fin des travaux rue du Général Foy

À l'heure où nous préparons ce bulletin, les travaux de finition de voirie de la rue du Général Foy vont débiter.

Tout comme les aménagements qui ont été faits pour délimiter la chaussée rue de la Fossetière, des trottoirs vont être créés et un tapis en enrobé clôturera ce chantier.

Pour la sécurité, cette voie sera limitée à 30 km/h et un rétrécissement de chaussée sera mis en place. Cela nous permet également de pallier à une contrainte technique puisqu'une

chambre de poste de télégraphie et de téléphonie ne peut être déplacée. Enfin, les extrémités de cette rue seront sécurisées par un panneau STOP.

L'Adjoint au Maire,
Michel CHARDRON



Installation d'une borne de recharge

Dans le cadre du développement des implantations pour la charge des véhicules électriques, le SIEIL a décidé d'installer des bornes de recharge sur l'ensemble du département d'Indre et Loire d'ici fin 2015.

Château la Vallière s'est proposée pour accueillir sur son territoire une borne de recharge. Elle est implantée place du Champ de Foire. Elle est maintenant opérationnelle, elle permet de recharger deux véhicules électriques et hybrides simultanément.

Pour qu'un véhicule électrique puisse bénéficier du service, une demande de badge doit être adressée par courrier au SIEIL, à son siège social 12-14 rue Blaise Pascal BP 51314 – 37013 TOURS Cedex1.

Les bornes actives peuvent être localisées sur le site chargemap.com. Certaines ne sont pas encore enregistrées sur ce site.

Un pictogramme peint au sol marque la réservation des deux emplacements.



SIEIL : Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire (il a en charge les réseaux électriques des communes, Château la Vallière y adhère)



L'Adjoint au Maire,
Jean Claude GAUTHIER

Le SIEIL vous appartient

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) est un établissement public regroupant les élus des 276 communes le composant (excepté Tours).

Le SIEIL est notamment chargé de développer, renforcer, sécuriser et dissimuler le réseau de distribution publique d'électricité d'Indre-et-Loire, dont il est propriétaire. Il contrôle l'activité d'ERDF dans le cadre d'un contrat de service.



Le Syndicat a étendu la gamme de ses compétences à la distribution de gaz, l'éclairage public, le système d'information géographique et, aujourd'hui, aux **communications électroniques et aux infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides (IRVE)**. Il s'agit de compétences dites « à la carte », au choix des communes adhérentes.

Les nouveautés du SIEIL

- Une centaine de bornes doubles dans le département, soit près de 200 points de charge. Le SIEIL a innové en développant des « coffrets foires et marchés » à brancher sur les bornes.
- L'évolution des statuts du SIEIL permettent aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale d'adhérer aux compétences optionnelles du syndicat.
- Le SIEIL a mis en place deux **groupements d'achat d'énergie** qui devraient permettre aux communes de réaliser des économies substantielles sur leurs factures de gaz et d'électricité.

- **La contribution du SIEIL s'élève désormais à 90 %** du montant des travaux de dissimulation des réseaux électriques jusqu'à la fin 2016. Le SIEIL prend également à sa charge 20 % de la facture de génie civil des réseaux de télécommunications. Les travaux d'extension des réseaux d'électricité en équipement public et pour des besoins communaux, mais également ceux réalisés par une collectivité non adhérente seront pris **en charge à 100 %** pour les travaux réceptionnés à compter du 1er novembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016.
- Le SIEIL intégrera de nouvelles couches à son **système d'information géographique**, comme les bornes d'incendie. Il déploiera également le **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)** sur le département dont le principe est de géolocaliser précisément l'ensemble des éléments présents dans les rues des communes.
- La candidature mutualisée des membres du « Pôle Énergie Centre » a été retenue pour accueillir le **Congrès triennal de la FNCCR à Tours les 21, 22 et 23 juin 2016**. La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies organise les services publics d'énergie, d'eau et d'environnement sur le territoire français.



12 – 14, rue Blaise Pascal - BP 51314
37013 Tours cedex 1
Tél. 02 47 31 68 68 - Courriel : sieil@sieil37.fr

En 2016, de 35 à 40 concessions abandonnées seront reprises dans le cimetière.

Pour les concessions concernées par cette procédure, il est encore possible aux familles qui souhaiteraient conserver ces tombes, de se présenter en Mairie. Avec elles, nous étudierons les possibilités qui leurs sont offertes.

Pour de nombreuses concessions abandonnées et repérées par des petits panneaux, nous ne possédons pas l'adresse des familles éventuelles.

Si des personnes avaient des informations, elles peuvent nous les transmettre en Mairie.

Il convient de rappeler trois paragraphes importants du règlement du cimetière :

Types de concessions

Les familles ont le choix entre les concessions suivantes :

- concession individuelle au bénéfice d'une personne expressément désignée,
- concession collective au bénéfice de plusieurs personnes expressément désignées,
- concession au bénéfice du concessionnaire ainsi qu'à l'ensemble des membres de sa famille.

Durée des concessions

Les concessions de terrain sont acquises pour des durées de 15 ans, 30 ans ou 50 ans maximum. Elles sont renouvelables à l'expiration de chaque période de validité. Le concessionnaire ou ses ayants droits auront la possibilité d'effectuer le renouvellement jusqu'à 2 ans après l'expiration du délai si la concession est en bon état. Si aucune demande n'est effectuée, ou si la concession est en mauvais état d'entretien, l'administration peut de plein droit sans préavis reprendre cette concession.

Droits et obligations du concessionnaire

- Les terrains seront entretenus par les concessionnaires en bon état de propreté et les ouvrages en bon état de conservation et de solidité.
- Les fleurs, petites plantes et plaques doivent être disposées sur la concession et non dans les allées.
- Aucune plantation n'est autorisée en pleine terre, notamment les conifères, cinéraires, buis ou autres plantes, même en pot. Toutes celles qui sont enracinées en pleine terre doivent obligatoirement être enlevées.

L'Administration Municipale se réserve le droit de procéder d'office à l'enlèvement de ces plantes.

Ces plantes sont la plupart du temps vendues dans des compositions florales. Elles s'enracinent et deviennent tellement encombrantes qu'elles finissent par détériorer les concessions contiguës. Nous avons encore eu le cas cette année.

Jardin du souvenir

En complément de l'aire de dispersion du jardin du souvenir, destinée à l'accueil des cendres des disparus, nous avons installé une stèle. Les familles qui le souhaitent, peuvent y faire inscrire le nom du défunt. Le format est réglementé, se renseigner à la Mairie.

Cave-urnes

En complément des columbariums, nous avons installé 3 cave-urnes au sol. Nous en installerons 3 autres en 2016.

Le cave-urne est une sépulture qui est destinée aux cendres d'un ou de plusieurs défunts. Il peut recevoir jusqu'à 4 urnes cinéraires.

Il s'agit d'un petit caveau d'environ 50 cm de côté, construit en pleine terre, sur lequel est scellée une plaque de ciment pour en assurer l'étanchéité.

Il peut être personnalisé par la pose d'une petite pierre tombale d'environ 60 cm x 60 cm et éventuellement d'une stèle où sont gravés les noms des défunts.

Contrairement au columbarium qui est collectif, le cave-urne permet aux familles de disposer d'un lieu de recueillement privé.

Les coûts de concession en cave-urne sont inférieurs à ceux d'une concession en columbarium.

*L'Adjoint au Maire,
Jean Claude GAUTHIER*



Chassons les incivilités

Chaque jour, les agents de la commune balayent les rues, lavent les chaussées, vident les corbeilles... Mais la propreté c'est l'affaire de tous !

• Les déjections canines

Les déjections canines encombrant trop souvent les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts ou de jeux de la commune. Elles induisent des **soucis d'hygiène** ainsi qu'une **dégradation évidente de notre cadre de vie**, et peuvent provoquer des glissades accidentelles.

Cela peut vous coûter cher. Vous êtes donc prévenus : quand votre compagnon à quatre pattes fait ses besoins, **il faut ramasser !**

Pour cela, la commune met gratuitement à votre disposition des **distributeurs de sacs à déjections** dans le Parc de la Mairie, dans la Grande Allée, sur la Place d'Armes et Place du Champ de Foire.

• Les mégots de cigarettes

Dans le monde, 137 000 mégots sont jetés dans la rue chaque seconde. Un mégot met entre 4 et 12 ans à se décomposer. Ce petit déchet est devenu un véritable fléau, sans compter qu'au-delà d'une affaire d'esthétique publique, ces résidus toxiques posent **d'importants problèmes de pollution**.

Soyez attentif, jetez vos mégots bien éteints dans une poubelle ou utilisez un cendrier de poche prévu à cet effet.

• Les papiers

Évitez de jeter les papiers, mouchoirs, emballages de bonbons etc... sur la voie publique. Il y a des poubelles prévues à cet effet.

Nous comptons sur votre coopération pour laisser nos parterres propres et ainsi permettre à tous de profiter d'un meilleur cadre de vie.



Taille des haies :

Les arbres, haies, et plantations riveraines aux trottoirs doivent être taillés de façon à **ne pas empiéter sur les trottoirs**.

À certains endroits, la végétation indisciplinée décoiffe au passage les piétons, voire les empêche même de passer, sauf écart sur la chaussée.

Donc merci aux propriétaires de prendre les mesures nécessaires pour couper toute la végétation qui dépasse les limites de leur propriété.

Les aboiements intempestifs et continus de certains chiens créent des nuisances auprès du voisinage et peuvent être répréhensibles.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs dispositions pour éviter à leur animal d'aboyer lors de leurs absences.

L'Adjointe au Maire,
Roberte HABERT

Hommages

Cette année, plusieurs personnalités qui ont marqué la vie de la commune de Château la Vallière nous ont quittés.

Maurice DURON était un vétérinaire très apprécié dans le canton et même au-delà. Il fut Maire de Château la Vallière de 1985 à 2001, Conseiller Général de 1980 à 1998, Conseiller Régional et 1er Adjoint de M. Charles POITTE. Durant ces divers mandats, il fut également Vice-Président du Conseil Général et du Conseil Régional. C'était un homme affable, érudit, qui aimait beaucoup ponctuer ses discours par des poèmes et d'une grande jovialité en toutes circonstances.

Le Docteur JOFFRINEAU qui, avec le docteur CHAIGNEAU, était précurseur en son temps puisque nous lui devons la Maison Médicale, transformée il y a peu de temps par la communauté de communes. Il fut le 1er Adjoint de Maurice DURON de 1995 à 2001. Il s'est beaucoup dévoué pour les autres, notamment en accompagnant en tant que médecin les malades lors des pèlerinages de Lourdes. Il avait toujours un mot gentil pour chacun d'entre nous avec son éloquence caractéristique. Une de ses passions était la cuisine et il n'oubliait pas le personnel de la Mairie en leur apportant crêpes et gâteaux.

Monsieur MAILLET, décédé à l'âge de 98 ans, fut garde champêtre de Château la Vallière jusqu'en 1977. Beaucoup se souviennent que c'est lui qui annonçait les coupures d'eau et autres informations municipales avec son tambour et par la suite avec la cloche qui sert désormais à annoncer l'ouverture et la fermeture des bureaux de vote. Ses passages commençaient ainsi « Avis à la Population... ! ».



M. DURON entouré de Mme POITTE, M. DELANEAU et M. VOISIN.

Que ces personnes soient remerciées pour leur dévouement, leur gentillesse et leur participation active à la vie communale et que leur souvenir reste gravé dans nos mémoires.

*Le Maire,
Patrice BERTHELEMOT*

Inauguration de la Gendarmerie

L'inauguration de la Gendarmerie de Château la Vallière du vendredi 13 Novembre 2015, a mis fin à un périple de près de 15 ans.



En effet, en 1998-1999, le gouvernement de l'époque avait décidé de supprimer un certain nombre de gendarmeries. Celles de Château la Vallière et de Savigné sur Lathan étaient dans le collimateur. Une des deux devait disparaître mais personne ne savait laquelle. Conseiller Général à l'époque, j'avais défendu avec Maurice DURON, le projet de maintien de notre brigade. Plus d'une centaine d'élus étaient présents et, devant la levée de boucliers et les engagements des communes pour construire de nouveaux locaux, l'état fit machine arrière et le secteur put garder ses deux gendarmeries.

La création d'un SIVU en 2001 permit à M. Pierre BAILLOU de vendre le terrain rue Jean d'Alluyes, où elle se trouve aujourd'hui. Néanmoins, les financements furent difficiles à trouver et pour ne pas alourdir la dette des communes membres, la communauté de communes a pris le relais en prenant à sa charge une participation financière non négligeable après don du terrain par le SIVU.

En avril 2014, les locaux furent remis aux gendarmes qui emménagèrent avec une grande satisfaction. Souhaitons-leur que cette inauguration du Vendredi 13 leur porte chance.

*Le Maire,
Patrice BERTHELEMOT*

La Retraite de Roberte

42 ans de carrière comme secrétaire générale de la commune de Château la Vallière, ça marque une vie !

Madame HABERT ou plus communément Roberte, a commencé sa carrière à la Mairie le 1er janvier 1972. Elle fut embauchée par Charles POITTE, afin de succéder à son père qui allait prendre sa retraite. Elle a donc connu 3 Maires : Charles POITTE, jusqu'en 1985, Maurice DURON de 1985 à 2001 et moi-même Patrice BERTHELEMOT, jusqu'au 28 Février 2014 : date de son départ à la retraite.

La vie communale n'a pas de secret pour elle puisqu'elle était également secrétaire du Centre Communal d'Action Sociale, des syndicats de collège et de gendarmerie, du Regroupement Pédagogique, etc.

Pour marquer son départ et ses 42 ans de vie communale, la médaille d'or de la commune de Château la Vallière lui a été remise en présence de ses collègues, du personnel communal et de sa mère.

Puis, pour notre plus grand plaisir, Roberte a signé à nouveau pour 6 ans en devenant 2ème Adjointe chargée des finances au sein du nouveau Conseil Municipal.



Le Maire,
Patrice BERTHELEMOT

Le mot de Roberte

Mes remerciements aux Adjoints aux finances qui m'ont précédée, à savoir :

- M. GILLE qui m'a énormément aidée à mes débuts par ses connaissances en comptabilité et par sa minutie dans le travail.
- M. NEGARET, à compter de 2001 (j'avais vieilli), avec qui j'ai constamment travaillé en binôme, et toujours en excellente entente.

Merci à eux deux pour leur gentillesse.

Il m'est impossible de citer tous les Adjoints et Conseillers Municipaux avec qui j'ai fait ma carrière pendant 42 ans. Une pensée pour ceux qui nous ont quittés et une bonne continuation pour ceux qui sont encore avec nous et que j'ai toujours plaisir à revoir.

Merci à vous Castelvalériennes et Castelvalériens pour les rapports cordiaux que j'ai entretenus avec vous.

*Roberte HABERT,
Adjointe au Maire*

Les Affaires Scolaires

Missions :

- Mettre à disposition des enseignants de l'école maternelle du personnel pour aider l'équipe pédagogique dans sa fonction,
- Mettre à disposition du personnel pour assurer la surveillance sur les temps périscolaires,
- Assurer l'organisation des services de garderie (gratuite) et de restauration,
- Conduire, diriger l'équipe des agents qui compose le service,
- Avoir la charge des inscriptions à la cantine, règlements et l'étude des dérogations,
- Assurer les relations avec les directrices d'écoles, le suivi des travaux des bâtiments et leur entretien,
- Participer à l'élaboration et au suivi des budgets,
- Programmer et préparer les plannings du personnel,
- Mettre en place et veiller au bon déroulement des Temps d'Activités Périscolaires conformément à la loi,
- Réunir le comité de pilotage des Temps d'Activités Périscolaires et être l'interlocuteur avec l'ALSH en charge des TAP,
- Mettre à disposition les locaux pour assurer le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs les mercredis après-midi et les vacances scolaires,
- Avoir la charge de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires en maternelle.

Deuxième volet de l'application de la loi sur les rythmes scolaires :

205 enfants ont fait leur rentrée au groupe scolaire « La Vallée du Lac ». Nouveauté de cette rentrée 2015-2016 : le deuxième volet de l'application de la loi sur les rythmes scolaires dont l'objectif est de mieux répartir les temps d'apprentissage et favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. Pour rappel, à la rentrée 2014-2015, nous étions passés de 4 jours de classe à 4,5 jours.

L'éducation est une priorité à Château la Vallière. Aussi, la municipalité a décidé au cours du 1er trimestre 2015 d'élaborer un PEDT (Projet Educatif Territorial) en partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative, les parents d'élèves, les représentants des communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) : Couesmes, Lublé, Brèches, la CAF et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ce PEDT définit une nouvelle organisation de la journée de l'enfant.

De nouveaux horaires prenant en compte l'alignement des horaires des écoles maternelle et élémentaire, les transports, la pause méridienne obligatoire de 1h30, les préconisations de l'Education Nationale ont été définis. Le comité de pilotage a opté pour 3 séances de TAP d'une durée de 1h00, les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30.

Nouveaux horaires :

		7h45	8h45	11h45	13h15	14H	15h30	16H	16H30	18h
Lundi	Maternelle	Garderie	Enseignements	Pause méridienne	TAP 45 mn	Enseignements			Garderie	
	Elémentaire	Garderie	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements		APC 30 mn	TAP 1 heure	Garderie	
Mardi	Maternelle	Garderie	Enseignements	Pause méridienne	TAP 45 mn	Enseignements			Garderie	
	Elémentaire	Garderie	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements		APC 30 mn	TAP 1 heure	Garderie	
Mercredi	Maternelle	Garderie	Enseignements							
	Elémentaire	Garderie	Enseignements							
Jeudi	Maternelle	Garderie	Enseignements	Pause méridienne	TAP 45 mn	Enseignements			Garderie	
	Elémentaire	Garderie	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements				Garderie	
Vendredi	Maternelle	Garderie	Enseignements	Pause méridienne	TAP 45 mn	Enseignements			Garderie	
	Elémentaire	Garderie	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements		TAP 1 heure		Garderie	

Les Temps d'Activités Périscolaires :

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ne sont ni un temps scolaire, ni un temps de garderie. C'est un moment de la journée où les enfants peuvent découvrir des disciplines nouvelles et originales. Ces TAP ne sont pas obligatoires, l'inscription ou non reste au bon vouloir des parents mais actuellement c'est plus de 100 enfants scolarisés dans les classes élémentaires et 50 enfants de maternelle qui y sont inscrits. Bien que facultatifs, ces temps demandent une fréquentation régulière des enfants sur le parcours.

Organisés sous la responsabilité de la commune pour les maternelles et sous la responsabilité de l'ALSH Habitus pour les élémentaires, ces activités se déroulent au sein des locaux scolaires et dans leur environnement proche (gymnase, terrain de sport). Elles sont encadrées par des animateurs du Centre de Loisirs, par les ATSEM et par des agents du Service Scolaire.

Il n'est pas demandé de participation financière aux parents pour ces activités. Leur financement est pris en charge par la commune avec le concours financier de l'Etat et de la CAF.

Actuellement, un programme des activités est établi au trimestre. Le comité de pilotage se réunit pour valider les activités de chaque trimestre et aussi dès que cela s'avère nécessaire. Les mois de septembre et d'octobre ont nécessité des ajustements, l'organisation se « rode » mais nous sommes déjà loin du « tâtonnement » des premières séances. La mise en place demande du temps, l'expérience des communes ayant déjà effectué la démarche nous le confirme.

*L'Adjointe au Maire,
Patricia DEPOIX*

Les animateurs du Centre de Loisirs :



Ophélie



Andréa



Mylène



Marjorie



Cindy



Julien



Cédric

Les travaux au groupe scolaire "La Vallée du Lac"

Pour le confort et le bien-être de nos enfants, des travaux et aménagements ont été réalisés durant l'année 2015 :

Travaux dans la salle de restauration des élémentaires :



- Isolation des murs extérieurs,
- Isolation au sol des combles,
- Mise en place d'un plafond phonique,
- Mise en place d'un groupe d'extraction pour la cuisine et les salles de restauration,

- Rénovation de l'électricité, mise aux normes,
- Travaux de plomberie,
- Changement du carrelage,
- Pose de revêtements muraux phoniques.
- Le mobilier (tables et chaises) sera très bientôt changé.

Déménagement de la garderie :

La garderie a pris place depuis la rentrée dans les préfabriqués où se trouvent actuellement la salle informatique et la bibliothèque. Ces deux salles permettent d'avoir un espace de travail et un espace plutôt dédié aux jeux. Ces salles permettent aussi les jours de mauvais temps, le midi, de se retrouver dans un endroit chaud et au sec. Les enfants apprécient beaucoup. De nouveaux bancs sont arrivés dernièrement à la garderie, les anciens ont mérité une bonne retraite.

Travaux de rénovation de la classe des CE2 :

Des travaux de peinture ont été réalisés par les agents communaux, ce qui a donné un « coup de fraîcheur » à des locaux dont la décoration devenait vieillissante. Mme GAULUPEAU, enseignante alors des CE2, a activement participé à cette opération et en a profité pour réaménager sa classe en changeant de place le TBI (Tableau Blanc Interactif) ainsi que les tables et les différents meubles. Deux tableaux blancs ont été achetés et disposés de part et d'autre du TBI.

Travaux d'isolation des combles des écoles

Suite à la loi POPE (Loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique) en 2005 et au Grenelle de l'environnement en 2007, les fournisseurs d'énergies tels que EDF, Gaz de France, Total, ... ont dû mettre en place des programmes d'actions pour inciter leurs clients à faire des économies. Une société, spécialisée dans l'isolation soufflée au niveau des combles, a été mandatée par Total pour inciter les collectivités à réaliser des économies d'énergies. Des primes d'économies d'énergie sont calculées selon plusieurs critères : le mode de chauffage, la zone géographique et le type de travaux. Dans notre cas, ce sont les bâtiments des écoles élémentaire et maternelle, chauffés au gaz, qui ont été concernés. Une isolation par soufflage a donc été appliquée dans les combles (laine minérale et naturelle) qui représente une surface de 1534,26 m². La prime a couvert totalement le montant hors taxe de l'opération (6498,75€), il nous restait seulement la TVA à régler soit 1299,75€.

Les travaux au sein des écoles sont réalisés par les artisans mais aussi par les agents communaux, très sollicités et très présents au sein des écoles. Les nouveaux horaires et l'occupation des locaux le mercredi après-midi depuis la rentrée ne facilitent pas les diverses interventions. La bonne entente de tous les acteurs favorise tout cela. Merci à tous.

Les grands projets pour l'année 2016 seront la réfection de la cuisine et de la salle de restauration des maternelles. Pour continuer la rénovation, une classe élémentaire sera repeinte au cours des vacances de Printemps.

*L'Adjointe au Maire,
Patricia DEPOIX*

École Maternelle "La Vallée du Lac"

« L'école maternelle a pour mission de permettre une première expérience scolaire réussie... »

« Un élève heureux de venir à l'école, de rencontrer les autres, qui éprouve du plaisir à faire les activités qu'on lui propose, qui développe sa curiosité naturelle, le goût d'apprendre et qui se sent dans une relation de confiance aura sans aucun doute réuni les meilleures conditions pour favoriser son épanouissement et sera capable de devenir écolier... » selon Lucile Barberis, présidente de l'Association Générale des Enseignants des Ecoles Maternelles.

70 élèves ont fait leur rentrée le 02 septembre à l'école maternelle « la Vallée du Lac ». Accueillis par les enseignantes et les ATSEM, ils ont pu prendre rapidement leur marque au sein de l'établissement.

Cette année la semaine a été réorganisée avec la mise en place de nouveaux horaires et la volonté de respecter au mieux le rythme biologique de l'enfant, essentiel, pour faciliter les premiers apprentissages.

Les horaires sont les suivants :

Lundi et Mardi : 8 h 45 - 11 h 45 et 14 h - 16 h 30

Mercredi : 8 h 45 - 11 h 15

Jeudi et Vendredi : 8 h 45 - 11 h 45 et 14 h - 16 h 15

Le thème des contes sera le fil conducteur de cette année. Les rencontres avec les princes et princesses, les ogres, les créatures maléfiques, les fées, les loups jalonnent l'année scolaire. Notre projet d'école vise principalement à accentuer les compétences langagières et à enrichir le parcours culturel de l'élève.

Les inscriptions des élèves nés en 2013 se feront sur rendez-vous à partir du mois de mai. Une matinée découverte de l'école sera proposée en juin à ces futurs élèves...

Quelques actions de l'année :

- Projet environnement : participation à l'opération « Nettoyons la Nature », jardin d'école, initiation au tri sélectif,
- Semaine du goût : course au supermarché et découverte de différents rayons par le biais de dégustations, visite de la boucherie,
- Rencontres avec l'EHPAD : respect de l'autre, échanges et partages avec les résidents de l'EHPAD,
- Liaison multi-accueil, RAM, école : rencontres, participation à différents ateliers à l'école.

Ces diverses relations inter-générationnelles favorisent des rencontres riches alimentant un esprit d'ouverture aux autres tout en permettant à l'élève de grandir.

- Partenariat avec la bibliothèque de Château La Vallière : apport et lectures d'histoires, présentation de récit avec des racontes-tapis, des tabliers de lecture, des kamishibais en fonction de thèmes retenus,
- Maternelle au cinéma : le dispositif propose aux élèves de l'école maternelle un programme de sensibilisation au cinéma, incluant 2 projections en salle avec des programmes spécifiquement choisis,

- Portes ouvertes : chaque année, des portes ouvertes sont organisées au mois de mai pour permettre aux nouvelles familles de découvrir et de faire découvrir à leurs enfants, l'école maternelle. Il s'agit de visiter les locaux, de rencontrer le personnel, de découvrir les différentes réalisations d'arts visuels des élèves.

Directrice :

Mme BINET Blandine

Enseignantes :

Mme LEDRU Aline

Mme THOMERET Florèle

Mme BLANDINE Binet

ATSEM :

Mme VEZIN Valérie

Mme HERVELIN Marie-Jo

Mme MELIN Virginie



Mme Binet, Directrice

tél. 02 47 24 96 78 E-mail : ec-chateau-la-valliere@ac-orleans-tours.fr

École Primaire "La Vallée du Lac"

Le 1er septembre, 135 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire. Ils ont été accueillis par une équipe enseignante légèrement modifiée.

En effet, Mme Agnès MOUTOUSSAMY est arrivée dans l'équipe suite au départ de Mme Bernadette RIVERY pour l'école de Savigné sur Lathan, où nous lui souhaitons une bonne continuation.

Les élèves sont répartis dans 6 classes :

- 20 CP avec Corinne CORBIN et Virginie MONMOUSSEAU
- 20 CP-CE1 avec Agnès MOUTOUSSAMY
- 21 CE1 avec Crystelle GAULUPEAU
- 22 CE2 avec Valérie BERTOLA
- 27 CM1 avec Jean-Philippe HERBIN
- 25 CM2 avec Florence BAZIN et Charlotte MARGERIS

Pour l'année 2014/2015, nous remercions chaleureusement les parents d'élèves, l'Association des Parents d'Elèves et les municipalités de Château la Vallière, Brèches, Couesmes et Lublé, grâce à qui nos actions ont pu être menées à leur terme.

À savoir, des sorties au cinéma, au Grand Pressigny pour les CE1 et les CE2, à Chaumont sur Loire pour les CP et les CE1 et à Paris pour les CM2. Les CM1 ont pu découvrir le système solaire et la fabrication de fusée, tandis que les CE2 ont passé le permis piéton et les CM2 le permis vélo.

Les horaires de l'école ont également subi du changement.

Avec la mise en place des TAP trois après-midi par semaine, la répartition horaire est la suivante :

lundi, mardi et vendredi :

8h45-11h45 et 13h15-15h30

jeudi :

8h45-11h45 et 13h15-16h00

mercredi :

8h45-11h15

Cette année encore, les actions culturelles et sportives sont à l'honneur. Les actions comme Ecole et Cinéma, l'intervention SNCF, marché de Noël, les séances à la bibliothèque et la liaison CM2-6ème (avec la participation au cross du collège le vendredi 16 octobre et un défi-lecture) sont reconduites.

L'équipe enseignante souhaite une bonne année scolaire à tous.

Florence BAZIN, Directrice

École élémentaire : 02 47 24 02 63

ec-b-chateau-la-valliere@ac-orleans-tours.fr

Bilan 2014/2015 :

Des projets en nombre et qui ont ciblé tous les élèves de l'établissement. Voyages au Pays de Galles (Cardiff) pour les 3ème et 4ème section Euro, en Allemagne pour les élèves germanistes de la 5ème à la 3ème et en Auvergne pour les 4ème. Découverte des châteaux d'Angers et de Nantes – travaux autour de la Loire pour les 5ème et de l'Abbaye de Fontevraud. Le Festival « Musikenfête » de Montoire sur le Loir pour les 6ème. Des sorties en entreprises pour le groupe DP3 (Centrale d'Avoine, Nouvelle République, l'Opéra de Tours, le Prytanée à La Flèche). Le Forum de l'orientation à Tours pour les 3ème avec la visite du Lycée Choiseul, le CIO et la MDA et la liste n'est pas exhaustive.

Pour les examens, des résultats positifs et très encourageants :

92.5 % de réussite au Brevet des Collèges

100 % au CFG pour les élèves de SEGPA.



Voyage au Pays de Galles (Cardiff)

Rentrée 2014 : 252 élèves répartis en 12 classes (3 classe de SEGPA, 3 classes de 6ème, 2 classes de 5ème, 2 classe de 4ème et 2 classes de 3ème).

Cette année, à nouveau, de nombreux projets sont proposés aux élèves. À nouveau, un voyage en Allemagne pour les germanistes en collaboration avec les collèges de Savigné sur Lathan et Bourgueil, un voyage en Auvergne pour l'ensemble des 4ème. Les 5ème auront cette année des projets en lien avec l'histoire et la rencontre de Richard Coeur de Lion et iront visiter l'abbaye de Fontevraud. Dans le cadre des activités renouvelées citons le CROSS annuel qui a eu lieu le 16 octobre 2015 et à nouveau cette année : un salon du livre installé au CDI du collège du 24 novembre au 1er décembre avec un défi « lecture » organisé entre les 6ème et les CM2. Pour les 6ème, une sortie à PARIS au Louvre et au Museum d'histoire naturelle est prévue le 1er avril 2016 ainsi que Musikenfête en juin 2016. Les élèves débutent l'apprentissage de la langue vivante 2 Allemand ou Espagnol dès la classe de 5ème et cela depuis déjà un an. Le latin et la culture antique ainsi que la découverte professionnelle sont des options qui contribuent à la richesse de l'établissement. Un forum des métiers sera proposé le Jeudi 4 février après-midi.



Défi lecture



Journée Franco-Allemande 22 Janvier 2015



Sortie en canoë

Suite aux opérations de mutation, voici la liste des nouveaux professeurs en poste depuis septembre 2015 :

- Mme BOINET (Sciences Physiques)
- Mme CHARTON (Professeur des écoles en SEGPA)
- Mme DE THOURY (Histoire Géographie)
- Mme MARIN (Espagnol)
- Mme MAVRIDIS (Allemand)
- Mme SINSON (Mathématiques)

Pour la vie scolaire Mme Ballot, CPE, est à la tête d'une équipe de trois assistantes d'éducation : Aurore, Charlène et Marie.

Depuis septembre 2015, Mme ROY, assistante sociale, est affectée au collège. Elle y travaille en partenariat avec Mme Langlais, infirmière scolaire.

L'Académie d'Orléans-Tours avait lancé l'an dernier un ambitieux projet ayant pour thématique l'évaluation positive. Le collège du Bellay a fait partie des 7 collèges d'Indre et Loire qui ont répondu de façon positive à cette expérimentation suivie par 3 chercheurs en didactologie du CNRS. Un bel engagement du corps professoral dans ce travail sur l'évaluation qui est profitable à tous les élèves du collège. Cette année, tous les élèves de 6ème seront évalués par compétences et sans notes.



L'équipe pédagogique

La Principale,
Mme Angéline VINCENTEAU.

APE "La Vallée du Lac"



En 2000, naissait l'Association des Parents d'Elèves de « la Vallée du Lac »,

à l'initiative de quelques parents désireux de dynamiser le cadre de vie scolaire de leurs enfants.

Depuis plus de 15 ans, l'APE organise diverses manifestations telles que loto, marché de Noël, fête de fin d'année visant à récolter des fonds redistribués en grande partie aux écoles primaire et maternelle.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2014/2015, plus de 3 000 € ont pu être distribués aux écoles Maternelle et Élémentaire. Cet argent a permis aux enseignants de financer des projets pédagogiques tels que « école et cinéma » et des sorties scolaires.

Cette année encore, l'APE souhaite bien sûr récolter des fonds pour les écoles, mais aussi offrir aux enfants et à leur famille, des manifestations qui sauront les séduire et les rapprocher.

Pour cette année 2016, nous vous donnons donc rendez-vous :

- **Samedi 5 Mars**, pour une bourse aux vêtements à la salle des fêtes de Château la Vallière.
- **Samedi 25 Juin**, à l'occasion de la Fêtes des écoles publiques.
- **Samedi 1^{er} Octobre**, pour une bourse aux vêtements à la salle des fêtes de Château la Vallière.
- **Dimanche 2 Octobre**, pour un loto à la salle des fêtes de Château la Vallière.
- **Samedi 10 Décembre**, à l'occasion du marché de Noël à la salle des fêtes de Château la Vallière.

Toutes ces manifestations sont ouvertes à tous. Alors que vous soyez parents, enfants, habitants de Château la Vallière, ou des communes environnantes, vous êtes tous les bienvenus !

L'action de l'APE n'est possible que grâce aux efforts des bénévoles, parents, enseignants, mais aussi aux commerçants de la commune qui nous soutiennent régulièrement dans nos manifestations.

Des informations seront régulièrement publiées sur le Forum de l'association : <http://apevalleedulac.canalblog.com/> et affichées sur le tableau d'information des écoles primaire et maternelle.

Les parents d'élèves sont tous invités à nous rejoindre afin de nous apporter leurs idées, et quelques heures de leur temps si le coeur leur en dit.

Composition du bureau

Présidente : Mme HERAULT Nathalie

Trésorière : Mme DIARD Céline

Secrétaire : Mme LEQUIPPE Marie

*La Présidente,
Nathalie HERAULT*

Contact : APE « la Vallée du Lac »

36 Avenue du Général De Gaulle 37330 CHÂTEAU LA VALLIÈRE

Mail : valleedulac@yahoo.fr



APE du Collège Joachim du Bellay

L'APE a pour objet de réunir des parents d'élèves, désireux de participer à la vie de l'établissement de leur enfant, et ceux motivés par la volonté de créer des actions et des manifestations.

Les fonds collectés sont redistribués d'une manière équilibrée au collège, afin de financer les voyages et les sorties projetés par les professeurs, dans le but d'alléger le coût des familles.

Ainsi, elle a participé l'année dernière aux voyages :

- de l'ensemble des 3^{ème} et des 4^{ème} de la section Euro, au pays de Galles (6 jours),
- des 4^{ème} en Auvergne (3 nuits),
- des 5^{ème} qui se sont rendus à Nantes ou Angers, à l'abbaye royale de Fontevault,
- de tous les 6^{ème} qui sont allés à Montoire sur le Loir : « Musik en fête ».



Nous en profitons pour remercier particulièrement les professeurs qui organisent ces voyages et sorties, afin que nos enfants découvrent de nouveaux horizons.

Elle travaille en partenariat avec le collège :

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APE a déjà apporté son aide au Collège, qui a organisé un CROSS l'après-midi du 16

octobre 2015. Une manifestation qui permet aux différents acteurs du collège de faire du lien et de s'appréhender sur un autre terrain et aux élèves de CM2, invités au cross, de prendre un premier contact avec les élèves du collège et leurs professeurs.

Les heureux participants au CROSS ont été récompensés par des lots offerts généreusement par les entreprises et commerçants de la commune de Château la Vallière. L'APE s'est réservée le privilège d'offrir aux trois premiers vainqueurs de chaque catégorie, une coupe. De plus, une petite collation a été offerte à l'ensemble des participants. Les parents ont été cordialement invités à venir encourager nos jeunes coureurs.

C'est aussi des actions ponctuelles comme la vente :

- de **sapins de Noël**, dont les bons de commande ont circulé dans les communes de résidence des élèves du collège,
- de **brioques** qui aura lieu dans le courant du mois d'avril/mai.

Des achats groupés de matériels pédagogiques (flûte, cahier d'anglais...).

Les membres de l'APE organisent des animations culturelles et récréatives :

Nous exprimons notre reconnaissance envers la Mairie de Château la Vallière, pour son soutien avec notamment, la mise à disposition de la salle des fêtes lors des deux manifestations phares de l'année :

- la **soirée Théâtre** qui aura lieu le **vendredi 29/01/2016**,

- la **soirée Discothèque** le **samedi 23/04/2016** avec un DJ et ses spots ligths.

Il y en a pour tous les goûts !

Ces soirées familiales ouvertes à tous, permettent de maintenir un lien entre les personnes, dans la joie et la convivialité, de couper avec la routine et d'éviter l'isolement.

L'ensemble de l'APE salue l'engagement de ses membres actifs, ainsi que la participation même ponctuelle de chacun. Merci également aux Mairies qui grâce à leur subventions nous permettent de fonctionner. Nous remercions la direction, le pôle administratif, la vie scolaire et l'équipe pédagogique du collège, avec qui nous travaillons activement et en partenariat.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » [proverbe africain].

Composition du bureau

Sandrine HECK

Présidente

Karine BERGE

Trésorière

Laurence VIAENE

Secrétaire

Blandine BINET

Vice-présidente

Gaëlle DURANT

Trésorière-Adjointe

Sandrine HUET

Secrétaire Adjointe

*La Présidente,
Sandrine HECK*

L'école Saint Joseph fêtera cette année sa 125ème année.

Depuis tout ce temps, elle accueille petits et grands de 2 à 11 ans. Cette année quatre institutrices, aidées par trois agents de service font travailler les élèves les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 16 heures 30. Une garderie est assurée le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h30 ainsi qu'une aide aux devoirs assurée par une maitresse. Madame Thomas, une institutrice spécialisée vient aider les enfants ayant des difficultés, nous permettant ainsi de respecter notre projet d'école «aider chaque enfant à développer au mieux ses possibilités».

En attendant, pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 02 47 24 02 13.

A bientôt peut-être !

Les portes ouvertes
sont prévues le 12 Mars de 10 h à 16 h.

Madame VASLET, Directrice



APEL École Saint-Joseph

La nouvelle année s'annonce excellente à l'école Saint Joseph.

Beaucoup de nouvelles familles nous ont rejoints au sein de l'association de parents d'élèves.

L'année écoulée a vu naître le projet « coin détente » grâce à la mobilisation et au dynamisme de parents bénévoles. Les enfants ont désormais un endroit bien à eux où ils peuvent se retrouver pour discuter ou lire.

Les fonds récoltés par l'APEL ont permis aux enseignantes de poursuivre leur travail sur le thème de l'année qui était la musique en emmenant les élèves à la galerie sonore d'Angers.

Les classes de GS, CP, CE et CM ont également assisté à différentes répétitions de l'orchestre symphonique au grand théâtre de Tours.

Afin de rassembler tous les souvenirs de cette belle année (Noël, Carnaval, Kermesse, sorties scolaires, les « petits bonheurs de tous les jours » et le travail au quotidien en classe), l'APEL a créé un livre photos qui a séduit les familles.

Pour tout renseignement : i.schelstraete@yahoo.fr



**Cette année, plusieurs manifestations
sont au programme,
elles sont ouvertes à tous et nous espérons
vous y retrouver très nombreux :**

- 28/05/2016 : ZUMBA PARTY** à 14h
dans la salle des fêtes de Château la Vallière
- 26/06/2016 : Kermesse** dans la grande allée
(toute la journée avec repas le midi)
- 05/11/2016 : Loto** à 20h30
dans la salle des fêtes de Château la Vallière
- 19/11/2016 : BOURSE AUX JOUETS**
dans la salle des fêtes de Château la Vallière
- 16/12/2016 : Fête de Noël** à 20h00
dans la salle des fêtes de Château la Vallière



Isabelle Schelstraete-Jouint,
Présidente de l'APEL.

Le Camping du Val Joyeux

Après une mauvaise saison 2014 en raison de la météo et de la pollution du lac, la fréquentation du camping a repris des couleurs en 2015.

Nous notons un accroissement des séjours courts (1 à 2 nuits) avec recherche des solutions les plus économiques. Cela s'explique avec la progression de plus de 200% de la location des bengalis (toiles rigides en plastique avec couchage pour 4 personnes) alors que la location des mobil-homes restait stable. Le passage des camping-cars a également fortement augmenté.

Les enquêtes individuelles démontrent une grande satisfaction de nos clients pour l'accueil, les locaux, le calme et l'environnement. Les clients étrangers les plus nombreux sont les Anglais pour la visite des châteaux de la Loire et parmi les Français, les plus nombreux sont nos amis Bretons, notre cité étant une halte Est/Ouest.

En 2016, le camping sera ouvert du 1er mai au 18 septembre. Vous pouvez réserver en Mairie avant l'ouverture. Nous accordons une remise de 5% aux habitants de Château la Vallière si vous réservez à l'occasion de cérémonies familiales (mariage, anniversaire...) sur justificatif.

	NOS TARIFS	
	Juillet-Août	Mai-Juin-Septembre
Mobil-homes	70 € / nuit	49 € / nuit
	138 € les 2 nuits	88 € les 2 nuits
	464 € les 7 nuits	310 € les 7 nuits
Bengalis	46 € / nuit	36 € / nuit
Taxe de séjour	0,33 € par nuit et par personne	



Contact : 02 47 24 04 93 - www.campingduvaljoyeux.fr

Le Conseiller Délégué au Tourisme,
Michel DUGUET

Plantation d'un Séquoia

Le séquoia qui trônait majestueusement dans le parc de la Mairie depuis plus de deux siècles et qui avait connu bien des tempêtes, bien des orages et des guerres, a finalement été anéanti par la foudre le lundi 28 juin 2010.

Afin de conserver cette essence dans le parc, un petit séquoiadendron giganteum va être replanté devant la souche de l'ancien. La taille de cet arbre a été conseillée par un technicien afin de lui donner toutes les chances de reprise. Mais il lui faudra bien des années avant qu'il ressemble à son aïeul et plusieurs générations devront se succéder avant de le connaître adulte.

En espérant que durant sa croissance, il soit épargné par les aléas météorologiques et surtout qu'il ne soit pas victime d'incivilités comme cela se voit.



L'Adjoint au Maire,
Michel CHARDRON,

Crimes et faits divers d'autrefois

Les loups à Château la Vallière

Avant la Révolution, la « peur du grand méchant loup » n'était pas qu'une figure littéraire. Ainsi, à proximité de Château la Vallière, tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles, la menace lupine était bien réelle. Si la plupart du temps les loups se contentaient de s'en prendre aux troupeaux, ils leur arrivaient aussi parfois de faire des victimes parmi les humains, en particulier les femmes et les enfants. De fait, les relevés effectués par Georges Couillard dans les registres paroissiaux de la Castelvalérie révèlent les traces du passage dans la région de plusieurs loups « anthropophages » ou enragés. Par exemple, en août 1697, à Chouzé-le-Sec (ancienne paroisse rattachée à Château la Vallière), une jeune fille âgée de 8 ans est « étranglée et tuée par un loup ou autre bête sauvage ». En 1747, la petite Marie Rabineau, âgée de cinq ans « ou environ », est dévorée par une « bête » dans le bourg de Vaujourn. La moitié du corps de la pauvre victime est enterrée le 31 mai ; sa tête sera retrouvée et inhumée le lendemain.

À l'époque, pour « dépeupler » les forêts de Château la Vallière et leurs abords des loups et autres bêtes carnassières, les autorités locales, justice seigneuriale en tête, étaient parfois amenées à prendre des mesures spectaculaires. Pour les juristes de la fin de l'époque moderne, la chasse aux loups était en effet « du devoir des seigneurs hauts justiciers ». Par conséquent, pour débarrasser les bois et les taillis du duché-pairie de La Vallière des « bêtes fauves », notamment lorsque la menace qu'elles représentaient devenait trop forte, le juge seigneurial (par ailleurs « maître particulier des eaux et forêts ») prenait parfois l'initiative d'organiser des battues aux loups, dites aussi « huées ». Ces battues aux loups, et accessoirement aux renards, étaient soumises à la fin du XVIIe siècle à une autorisation royale. Ainsi, du temps de Louise de La Vallière et de son héritière, la duchesse de Châtillon, Louis XIV a permis à deux reprises, en 1671 et 1684, que des battues aient lieu autour de Château la Vallière.

Au cours du premier tiers du XVIIIe siècle, plusieurs « huées » sont encore organisées par le juge ducal. Comment se déroulaient-elles ? En vertu d'une ordonnance de police, lue et publiée aux prônes ou à l'issue des messes paroissiales, les habitants des paroisses situées à la lisière de la forêt de Château la Vallière étaient convoqués, en général au petit matin, en un lieu déterminé, pour recevoir les ordres du procureur fiscal et des officiers de la maîtrise des eaux et forêts. Par exemple, en juillet 1713, les habitants des paroisses relevant « en premier ressort » du duché ont dû se trouver « avec armes » devant le château de Vaujourn, à huit heures du matin, pour de là se transporter dans les lieux qui leur ont été indiqués par les officiers seigneuriaux. Dans le cas présent, la battue devait se poursuivre de « huitaine en huitaine » pendant un mois, « vu le carnage continuel » causé par les « bêtes fauves » en s'en prenant aux « vaches et chevaux des pasteurs [pasteurs] et voituriers de toutes parts ». On le voit, une « huée » pouvait ainsi s'étaler sur plusieurs semaines. Par ailleurs, elle n'était pas forcément organisée un dimanche.

En général, dans la région de Château la Vallière, les individus convoqués à une battue aux loups devaient se munir de leur fusil, alors qu'à l'époque, il faut le savoir, le port d'armes était théoriquement interdit aux roturiers ! En 1724, il est également enjoint aux participants de se trouver au point de rendez-vous indiqué par l'ordonnance « avec leurs chiens » pour faire la « chasse » aux « bêtes carnassières ». Certaines ordonnances rappellent également qu'il est interdit de tuer d'autres bêtes que les loups, et notamment de « tirer sur les cerfs, biches et chevreuils, sangliers et autres gibiers », et qu'il est interdit de s'absenter avant que la battue ne soit totalement achevée. De plus, tous les chefs de ménage (hommes et

femmes) devaient participer personnellement à la battue ou, à défaut, envoyer quelqu'un de leur maison pour se faire remplacer. En 1731, sept particuliers de Villiers-au-Bouin et Château la Vallière qui avaient manqué une « huée » sont ainsi convoqués devant le juge pour se voir condamner à l'amende ordinaire de dix livres (presque quinze jours de salaire d'un manouvrier !).

Passé le milieu du XVIIIe siècle, plus aucune battue n'est mentionnée dans les archives de la justice seigneuriale de Château la Vallière. Il semble en effet que la menace lupine ait reculé partout en France après cette période. Il faut savoir que désormais des récompenses individuelles assez lucratives (jusqu'à 10 livres par bête abattue) étaient offertes à tous les particuliers qui tuaient des loups. Au cours de la période 1750-1756, plusieurs gardes du duché-pairie de La Vallière ont ainsi bénéficié des gratifications allouées en la matière par l'administration. Parmi eux, un tueur de loups redoutable, François Pays, un « garde de Vaujourn » récompensé à treize reprises au cours de ces six années. Ce dernier prétendait d'ailleurs posséder une méthode infaillible pour capturer les loups, méthode qu'il a tentée de monnayer, apparemment sans résultat, auprès des autorités.

Malgré des succès significatifs à la fin de l'Ancien Régime, les dangers mortels que les loups faisaient planer sur les animaux et les hommes perdureront encore de longues années. Autour de Château la Vallière, il faudra ainsi attendre la fin du XIXe siècle pour voir disparaître complètement les menaces liées aux « méchants loups ».

Fabrice Mauclair, Docteur en histoire moderne, membre d'Histoire et Culture de Château la Vallière.

*Texte extrait en grande partie du livre **Tranches de vie en Touraine au XVIIIe siècle. À travers les archives des justices seigneuriales,***

Chinon, Anovi, 2015, p. 220-222.

*On trouvera des pages précieuses sur les loups à Château la Vallière dans le livre de Georges Couillard, **Château la Vallière et sa région des origines à nos jours, tome VI : Le duché-pairie de La Vallière***

*(2ème partie). **Les forges – Les Verreries – L'hôpital de Lublé** (1681-1783), Château la Vallière, dactylo., 2007, p. 35-38.*



La Municipalité soutient les associations

La vie associative est un monde où se mêle don de soi, générosité et esprit d'équipe, que ce soit dans le milieu social, culturel, sportif, caritatif où tous les adhérents ont une passion commune.



La diversité des associations et des dynamiques associatives sur Château la Vallière constitue une richesse remarquée. Ces associations contribuent à faire vivre la commune et participent au rayonnement de celle-ci, tout en permettant l'épanouissement individuel et le renforcement du lien social.

La commune de Château la Vallière, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en les soutenant dans leurs actions.

Forte de plus de 40 associations qui agissent au quotidien dans de multiples domaines, sport, culture, solidarité, famille, la commune de Château la Vallière souhaite mettre en valeur son dynamisme associatif.

Le 2ème forum des Associations s'est donc déroulé le samedi 12 septembre 2015 dans un gymnase rénové. Cette journée a proposé de nombreux temps forts tels que des matches de Tennis de Table, des démonstrations de Badminton, de Step, de Marche Nordique ou encore de peinture. L'occasion pour tout un chacun de pratiquer et de s'essayer à sa future pratique !

**Rendez-vous, pour le
3ÈME FORUM DES ASSOCIATIONS,
LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016,
au gymnase, de 10h00 à 18h00.
Entrée libre**

*L'Adjointe au Maire,
Patricia DEPOIX*



Solidarité et Mémoire à l'U.N.C.

La section locale du monde combattant a tenu son A.G. courant MARS, après règlement des cotisations, accueil de Pierre LE COUVIOUR, président-fondateur en 1972 qui rejoint ses camarades de l'U.N.C, en cours d'année Roland JACQUIAU réintègre également le groupe.



Ouverture de la séance par Michel BRIAND, président qui fait observer une minute de silence en mémoire des camarades et amis disparus en cours d'année. Compte-rendu de l'année

écoulée avec bilan très satisfaisant pour les organisations patriotiques avec mention toute particulière pour l'inauguration du mémorial départemental à TOURS, présence des membres des 5 associations du mémorial soit environ 130 personnes avec drapeaux et présence des élus pour les cantons (Château-Neuillé-Neuvy) 2 bus à disposition. Manifestation ayant rassemblé 280 Porte-drapeaux et 2000 personnes. Journée du 5 Décembre 2014 à Château la Vallière en mémoire des combattants tombés en A.F.N., participation des écoles élémentaires de la Vallée du Lac et St-joseph sous la conduite de Mme Florence BAZIN Directrice "Marseillaise avec couplets et refrain", présence des élus locaux et cantonaux. Pour les activités, nouveau succès pour le concours de belote par équipe à la satisfaction des trésoriers Gérard PELLUARD et Jean-Claude BOISARD reconduits pour 2015. Le groupe U.N.C. reste très attaché à ses valeurs sociale et humanitaire en venant en aide aux sinistrés du Sud-Est. En clôture, notre camarade l'abbé Bernard TEILLET, devient membre honoraire, cotisant à une société locale U.N.C.. Le bureau étant remodelé avec un seul changement



*5 Décembre 2014 - 7 décembre 2015 :
Remise de médailles en présence des officiels et enfants des écoles.
Croix du Combattant : J.-L. SEVRE M. BRIAND
Commémorative Algérie : R. LEMEUNIER*

Michel PRADEAU, devient secrétaire en remplacement de Robert VEILLE qui a demandé son remplacement. Tradition respectée, l'ensemble de l'association se retrouve dans un restaurant local donateur pour le concours de belote avec épouses et amis, une occasion de visionner le montage photos (réalisation d'un sympathisant) de l'année écoulée forte en événements "image sur le mémorial et année du centenaire" dans une ambiance festive avec agapes de qualité.

Pour tous renseignements M. BRIAND Tél. 02.47.24.06.85.

Le Président, Michel BRIAND

1995/2015 : il y a 20 ans, la bibliothèque arrivait dans les locaux de la mairie...

Et bien-sûr « 20 ans » ça se fête !

- En septembre, les bénévoles proposaient un retour vers le passé avec une exposition qu'elles avaient conçue sur l'histoire de la bibliothèque et qu'elles proposaient au public à l'Orangerie, en même temps qu'une exposition prêtée par la Direction Du Livre et de la Lecture Publique consacrée à la face cachée du travail des bibliothécaires ! Le dimanche 20 septembre, journée du patrimoine, le comédien-écrivain Philippe Auzounian, nous invitait à une ballade littéraire, sur le thème de la Loire, dans le parc de la mairie. Les lectures se terminaient dans la salle des mariages de la mairie avec des textes de Rabelais et de Balzac sur... le mariage !



- La Loire était aussi à l'honneur au mois de mars : une expo sur les peintres et les poètes de la Loire, accompagnée de tableaux peints par des membres du Cercle Artistique ; des lectures de récitations d'enfance ; le travail effectué par les élèves de grande Section d'Aline Ledru et ceux de CP de Bernadette Revery, des acrostiches et des poésies « détournées » de vrais « graines de poètes » et aussi un beau spectacle interprété par les comédiens-chanteurs de l'association « D'mots D'notes » une immersion dans les légendes de la Loire ! Nous retrouvons « D'mots D'notes » le 6 décembre pour une évocation de Bourvil.

- Dans la rubrique « animations » nous n'oublions pas les biblio-goûters mensuels, qui accueillent des enfants de tout âge pour des racontées thématiques (en 2015 le fil rouge a été l'Art) suivi d'un bricolage très plébiscité et d'un goûter... dévoré !

- La bibliothèque propose à ses lecteurs de nombreuses nouveautés littéraires et depuis peu un service numérique « Nomade » dont peut bénéficier chaque adhérent.

- Les bénévoles se déplacent dans les écoles, aux RAM, aux crèches de Souvigné et Hommes, elles reçoivent des classes aussi à la bibliothèque ainsi que les associations « entraide Ouvrière » et « voyageurs 37 ». Elles participent au Forum des Associations et aux animations d'Halloween proposées par la municipalité. Une année bien remplie et déjà se profile 2016...

La Présidente,
Francine BERGE



Biblio-goûters 2016

Thématique : Ces animaux qui nous font peur !

- **mercredi 6 janvier**
« Les insectes, araignées, scorpions, cafards »
- **mercredi 3 février**
« Les souris, les rats »
- **mercredi 9 mars**
« Le chat noir »
- **mercredi 27 avril**
« Le loup »
- **mercredi 25 mai**
« Les oiseaux, les corbeaux »

- **mercredi 15 juin**
« Les crapauds »
- **mercredi 14 septembre**
« La chauve-souris »
- **mercredi 5 octobre**
« Les requins »
- **mercredi 9 novembre**
« Les serpents »
- **mercredi 7 décembre**
« Les crocodiles »

Comité des Fêtes

Depuis plusieurs années, le Comité des Fêtes est devenu une entité incontournable de l'animation de la commune.

Une nouvelle année commence pour le comité des fêtes de Château la Vallière. C'est grâce à un groupe dynamique que les manifestations ont connu un vif succès dans la joie, l'entente et la bonne humeur.



Pour que perdurent ces animations, l'investissement des bénévoles est indispensable, chacun à la hauteur de ses moyens et de son temps disponible. C'est pourquoi, nous vous invitons à nous rejoindre en contactant un membre du bureau.

Composition du bureau

Alain HUVEY Président	Daniel EPINETTE Bernard CHAPIN Vice-présidents
Brigitte HUVEY Trésorière	Franck DEPOIX Trésorier-Adjoint
Patricia DEPOIX Secrétaire	Elodie CHAPIN Secrétaire Adjointe

Merci à tous, meilleurs vœux aux Castelvalériens et que la fête continue !



Concerts de la Fête de la Saint-Jean



A noter sur vos agendas

- **30 avril** : Rando semi-nocturne
- **17, 18 et 19 juin** : Festival « Ça Va Jazzer » 8^{ème} édition
- **14 décembre** : Goûter de Noël

Le Président,
Alain HUVEY

Castel Loisirs

L'Association Castel-Loisirs, s'investit depuis plusieurs années avec force et vitalité dans l'organisation de diverses manifestations culturelles, artistiques et sportives afin de dynamiser et tonifier la commune.

Par ses actions, parfois en partenariat avec d'autres associations, ces activités ludiques et festives favorisent les liens entre les habitants, les familles voire même les générations. Divers événements vous seront à nouveau proposés tout au long de l'année prochaine :

- La traditionnelle **chasse aux oeufs de Pâques** pour le plus grand bonheur de nos petits et grands enfants, dans le prestigieux parc de la Mairie.
- La **foire de la Saint Jean**, qui attire annuellement bon nombre d'artisans.
- Le **marché de la poterie et de la céramique**, pour la découverte de magnifiques objets d'art.

- Les **foulées du lac**, qui rassemblent sportifs confirmés et amateurs, autour du magnifique lac du Val Joyeux,
- Le **marché de Noël** pour clore l'année.

Si vous avez envie d'apporter un peu de votre temps et souhaitez vous investir dans le milieu associatif de votre ville, alors venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Tenez-vous informés des dates des manifestations programmées en venant nous rendre visite sur le site de l'association : castelloisirs.com ainsi que sur le site dédié à la course : fouleesdulac.com.

Le Président,
Guy BOHORC.



2015 a été une année de transition pour l'association Habitus. La prise de compétence jeunesse par la Communauté de Communes Touraine Nord-Ouest au 1er juillet 2015 a en effet modifié une partie de son organisation. Afin d'uniformiser les pratiques des différents centres aérés du territoire, notre règlement intérieur a été modifié. Les repas du midi sont fournis, les tarifs journaliers, au quotient familial, identiques. Pour répondre aux besoins du territoire, Habitus a ouvert des accueils à Château La Vallière pendant les vacances scolaires et les mercredis, hors vacances scolaires, à Savigné, Souvigné et Château La Vallière. Un accueil sur ce dernier centre se tient également pendant les vacances de Noël. Lorsque c'est possible un ramassage des enfants en minibus est mis en place.

Cet été, chaque groupe d'enfants a bénéficié d'un camp d'une semaine : à « Défi Planet » en Vienne à Dienné pour les plus grands (2 camps par tranche d'âge : les 7/10ans (32 enfants) et les 11/17 ans (34 jeunes)). Et pour les plus petits (3/6 ans), un camp à la mer en Vendée à St Hilaire sur Riez. (22 enfants étaient inscrits). Chaque groupe a découvert, soit le milieu marin, l'équitation, ou les activités du moyen-âge. Une moyenne journalière de 80 enfants a été accueillie.

Les vacances de la Toussaint sur le thème du cinéma sur les centres de Château La Vallière et

Savigné ont également connu un grand succès. 65 enfants par jour s'y sont retrouvés. Au maximum nous tentons de réunir ces enfants sur des activités communes en rapport avec leur âge.

Depuis septembre les communes de Château La Vallière et Souvigné nous ont demandé d'encadrer les T.A.P (temps d'activités périscolaires) en lien avec leur personnel communal.

Toute cette diversité a nécessité un recrutement important. Si les animateurs ne sont pas encore tous diplômés, l'objectif est de leur faire passer au moins un diplôme de l'animation. C'est pourquoi nous travaillons en lien avec Pôle Emploi et les missions locales, leur permettant ainsi une opportunité de qualification professionnelle.

Si le secteur jeunesse est bien employé, Habitus n'oublie pas de continuer à tisser le lien social avec les familles. Nous avons ainsi organisé notre 1er loto à Château La Vallière. Il a connu un vif succès la salle étant comble. La deuxième fête mondiale du jeu, début juin, à Savigné sur Lathan, y ajoutant une exposition sur les jeux anciens et les poupées Barbies,

notre participation à la fête d'Halloween à Château La Vallière, puis notre premier concours de belote à Savigné sur Lathan.

Nos projets pour 2016 sont en préparation et nous vous rencontrons régulièrement sur les goûters de fin de centre pour connaître vos envies et les mettre en place.

Nous espérons continuer à répondre présents à toutes vos sollicitations et vous souhaitons une bonne année 2016.



Camp des petits, la plage à St Hilaire de Riez



La fête du jeu - Savigné sur Lathan

ADSLMR HABITUS

6 rue Lezay Marnésia - 37330 - Château la Vallière
02 47 24 10 78 - 06 73 62 17 04 - habitus@cegetel.net

Le Rando club de castelvalérie

C'est un club de marcheurs et de randonneurs, créé il y a plus de 30 ans à Château la Vallière et affilié à la Fédération Française de Randonnée.

Au Rando Club la marche se pratique de différentes façons et au goût de chacun ; ainsi nous vous proposons :

- **La Marche Traditionnelle** tous les mardis après-midi, avec deux parcours au choix sur deux distances différentes.
- **La Marche Promenade**, tous les mercredis après-midi, jamais plus de 5km ; c'est un plaisir de se bouger, un peu, ensemble, en toute convivialité.
- **La Marche Nordique**, plus tonique que la marche classique, s'y ajoutent des mouvements d'échauffements, des renforcements musculaires et des étirements. Elle se pratique tous les jeudis et samedis matin. Ainsi, en cheminant autour du lac du Val Joyeux, le corps se mobilise, les capacités cardiovasculaires s'améliorent, votre silhouette s'affine.
- **la Marche du Dimanche** généralement le 4ème dimanche de chaque mois ; deux randonnées : l'une le matin, l'autre l'après-midi occupent la journée. Un pique-nique pris en commun rassemble les marcheurs.
- **les Grandes Marches** sur des week-ends ou sur plusieurs jours dans des lieux sauvages et magnifiques. Par exemple à travers la forêt de Mervent-Vouvant ou en remontant les gorges de l'Allier. Elles sont davantage réservées aux randonneurs.

Au Rando Club, chacun marche à son rythme, bien sûr, toujours dans la nature et avec bonne humeur. Toutes ces activités sont organisées et encadrées par des bénévoles dévoués et compétents, ils sont à votre disposition pour vous aider à faire votre choix.



Le Président,
J.P. VERNEAU



**Faites le premier pas en venant nous rejoindre !
Pour vous accueillir, contactez :**

P. MARANDEAU pour les Mardis - Tél. 02 41 82 54 55
M.S. SAUR pour les Dimanches et W.E - Tél. 02 47 24 22 98
P.DAVID pour la Marche Nordique - Tél. 02 47 24 13 62
J.P. VERNEAU pour les Mercredis - Tél. 06 26 82 80 27
Courriel : randoclubcastelvalerie@gmail.com
Site internet: randoclubcastelvalerie.jimdo.com

Cercle Artistique

Le Cercle Artistique La Vallière a accueilli son 50^{ème} adhérent à la rentrée 2015. Et 34 d'entre eux participent aux cours de peinture du mercredi après-midi.

La compétence et la gentillesse d'Emmanuelle sont pour beaucoup dans le succès de ces cours. Des stages à la journée, sur des techniques plus personnelles enseignées par différents artistes, sont proposés en plus aux adhérents pour diversifier leurs connaissances.

Au salon artistique de juin, l'invitée d'honneur Françoise Lemaigre-Gellusseau, a donné une ambiance très « marine » à l'orangerie.

Mme Taillefer, 102 ans, a exposé ses dessins pour la 3^{ème} année consécutive.

Les artistes primés :

Médaille d'Or : Laurelle Bessé

Médaille d'Argent : Magaly Prouteau

Médaille de Bronze : Jacqueline Lapeyronie

Médaille du Conseil Général : Jean Parisot

Prix du Maire : Nati Poulin

Prix du Cercle Artistique : Dominique Dupond

Prix du Public : Fabienne Sadon-Lamy

Grâce au soutien de la municipalité de Château la Vallière et du Conseil Général, et grâce aussi au travail des adhérents, nous pouvons offrir aux artistes exposants un accueil de qualité.

Cette année encore, il y a eu peu de participants au concours de dessin de la Saint-Jean.

Voici les gagnants :

Catégorie 5-9 ans :

1er Prix : Clémence Besnard, 2^{ème} Prix : Clémence Jost

Catégorie 10-12 ans :

1er Prix : Teï Cadiou-Guillon, 2^{ème} Prix : Anaïs Besnard

Le Salon de Noël, a lieu pour la dernière fois en décembre. Ce salon réservé aux membres de l'association aura lieu dorénavant en novembre. Une sortie est organisée le 28 avril 2016, à Barbizon (77), le célèbre village des peintres. Cette journée est ouverte à tous.

La Présidente,
Isabelle Paisot.



Les Amis du Bridge

Des joueurs de bridge, qui depuis longtemps se réunissaient successivement à leurs domiciles respectifs, ont eu besoin, en devenant plus nombreux, d'un espace commun plus vaste.

Notre jeune association, puisqu'elle n'a seulement qu'un peu plus d'une année, a rapidement atteint les deux buts qu'elle envisageait lors de sa création : constituer une équipe (nous sommes maintenant une vingtaine) et profiter d'un lieu commun et permanent.

Conformément à l'esprit des statuts de l'association, nous jouons très agréablement tous les lundis après-midi à la petite maison du lac à Château la Vallière, sans formalisme excessif, sans hantise exagérée des résultats des tournois mais avec un désir général de progresser techniquement.

Nous souhaitons recruter de nouveaux joueurs et invitons tous les bridgeurs à venir un après-midi de leur choix pour une première séance de jeu, sans engagement ni frais de leur part, nous serons heureux de les accueillir et persuadés qu'ensuite ils reviendront.



Contact : 02 47 24 16 10 / 02 47 24 63 84 / 02 47 24 06 67

Le Président,
Jean-Pierre MONERIE

Les Tréteaux du Val Joyeux

Toute l'équipe des Tréteaux du Val Joyeux vous prépare un nouveau spectacle.

Six femmes et trois hommes répètent une comédie en deux actes de Franck Didier « Sale attente ».

C'est une pièce humoristique qui débute ainsi : il est 8h30, Isabelle, l'assistante du docteur Faustin ouvre le cabinet et trouve, devant sa porte, . . . bien sûr on ne vous raconte pas la suite . . . rire assuré.

Bref, c'est un rendez-vous à ne pas manquer où nous vous attendons très nombreux, **les vendredi 26 et samedi 27 février 2016 à 20h30 et le dimanche 28 à 14h00.**

En 2015, Les Tréteaux du Val Joyeux ont renouvelé leur bureau :

Présidente : Nicole Gauthier - **Vice-président :** Gilles Gallinica

Secrétaire : Brigitte Huvey - **Secrétaire adjointe :** Isabelle Gallinica

Trésorier : Joël Gilles - **Trésorière adjointe :** Cathy Deffontaines

Membres : Sylvie Guerche, Nadine Joint, Jean Luc Patoyt, Monique Lebreuilly, Alain Huvey.



La Présidente, Nicole GAUTHIER.



Compagnie Acte 1 Scène 2

Après notre changement de cap, nous avons continué notre route par une soirée cabaret qui s'est déroulée au mois de mars 2015 avec des artistes de haut niveau et un public chaleureux conquis par cette nouveauté.

Après une réelle demande et de bonnes critiques de ce dernier, nous nous sommes laissés tenter pour refaire un autre Dîner-Spectacle. Celui-ci aura lieu le Samedi 12 Mars 2016 à 19 heures à la Salle des Fêtes de Château la Vallière avec d'autres grands artistes vus à la télévision et un dîner succulent. Nous espérons que vous serez nombreux à venir découvrir en famille, entre amis ou entre collègues cette soirée inoubliable.

Nous avons également réitéré le défilé de mode de la collection Automne-Hiver 2015/2016, avec une nouveauté puisque le Refuge du Chasseur et du Pêcheur de la Place d'Armes, s'est joint au Super U, Jean & Christelle Barbier présents sur notre marché et Vision Plus. Une nouvelle fois, ce défilé a connu un réel succès avec des mannequins s'acquittant de leur tâche comme de vrais professionnels. Nous remercions également les commerçants de notre commune pour leur collaboration.

Rendez-vous le Samedi 12 Mars 2016
à la Salle des Fêtes de Château la Vallière.



La Présidente,
Pierrette Chardron.

Acti'Gym Senior

L'association Acti'gym Senior, affiliée à la Fédération Française d'éducation physique et de gymnastique volontaire se porte bien et accueille en ce début de saison 2015/2016 35 adhérents.

Le sport santé est, bien sûr, notre grande motivation mais avec la volonté de faire rimer sport santé avec sport plaisir.

Ainsi, sans esprit de compétition, et tout en respectant les possibilités de chacun, notre animatrice, après l'échauffement obligatoire, nous amène à des exercices de mémoire, d'équilibre, d'étirements et de renforcement musculaire.

Se retrouver une fois par semaine est aussi l'occasion idéale pour aller à la rencontre des autres, s'amuser en groupe, rire, enfin profiter entièrement de l'instant présent dans la bonne humeur.



N'hésitez pas à nous rejoindre les jeudis de 17 h à 18 h à la salle omnisports de Château la Vallière où vous serez chaleureusement accueillis.

Renseignements :

Colette CUINIER, Présidente. Tél. 02 47 24 17 03

Gym Plurielle

Vous souhaitez faire du sport, bouger en musique, être en harmonie avec votre corps, vous détendre et faire de nouvelles connaissances? Alors les cours de Nathalie, notre Animatrice sont faits pour vous...

Venez vite rejoindre l'Association Gym Plurielle de Château La Vallière tous les jeudis soirs, de 19h30 à 21h30 où pendant 2 heures la Gym' et le Step n'auront plus de secrets pour vous dans une ambiance détendue.

1ère heure : 19h30 à 20h30 consacrée à la **gym plurielle – fitness**

2ème heure : 20h30 à 21h30 consacrée à une **séance tonique de Step**

Il est tout à fait possible de pratiquer 1 seule heure dans l'une ou l'autre des activités.

L'Association dispose de tout le matériel.

A très bientôt.

Contact : Cathy 02 47 24 14 16 ou Sylvie 02 47 24 13 15



*La Présidente,
Cathy MARTINEAU*

Top'Danse

TOP DANSE, l'association qui fait bouger les enfants dès 4 ans et les adultes.

L'association vous propose des cours de **modern' jazz - hip hop - classique - zumba - danse de salon et relaxa stretch.**

Elle vous propose également cinq nouvelles activités :

- **l'art floral** • **l'atelier couture**
- **l'art créatif** • **l'atelier carton**
- **le scrapbooking européen**

Venez nous rejoindre, il y a encore de la place !!

L'année prochaine, Top'danse fêtera ses 10 ans.

Rendez-vous à la salle des fêtes de Villiers au Bouin :

- Le samedi 5 mars 2016 pour la soirée chippendales
- Les vendredi 3 et samedi 4 juin 2016 à 20h30 : deux galas de danse .

Vous pouvez aller voir notre site <http://topdanseclv.jimdo.com> et notre Facebook : [top' danse château la vallière](#)

*La Présidente,
Isabelle VEILLE 06 74 76 32 92*



Les Pêcheurs de la Fare



Assemblée Générale :

Vendredi 29 Janvier 2016 à 20 h 30
(salle de l'Orangerie) Château la Vallière

Ouverture de la Pêche à la truite en 1ère catégorie :
Samedi 12 Mars 2016

Alevinages : Fare et Ardillière: (truites Farios)

Dépositaires de Cartes de Pêche :

- Le Refuge du pêcheur et du chasseur : 1 place d'armes - Château la Vallière
- Bureau de Tabac : 2 rue des aumôneries - Château la Vallière
- Super U (s'adresser à l'accueil) - Château la Vallière
- Librairie - Presse : hall du Super U - Savigné sur Lathan
- Ou sur le site : www.cartedepeche.fr

Tous les membres de l'association, vous souhaitent une bonne année de pêche et se tiennent à votre disposition pour plus de renseignements.

La Présidente
Marie-Christine GAINARD

Judo Club

Le Judo Club de Château La Vallière poursuit l'accueil d'enfants âgés de 4 à 14 ans.

Franck Poirier a repris le flambeau de l'entraînement des jeunes après Carlos Hermosa qui a tenu ce poste pendant de nombreuses années. Nous en profitons pour remercier Carlos Hermosa pour son engagement sans faille durant toutes ces années et lui envoyons pleins de gros bisous !

Les cours ont toujours lieu dans la bonne humeur le mercredi de 15h à 17h au dojo de Château La Vallière. Des compétitions dans la région sont prévues et organisées dans une ambiance familiale.

Cette saison, il y a une vingtaine de licenciés et il y a encore de la place !

N'hésitez pas à nous contacter au **09.82.34.22.12** ou au **06.63.99.19.60**, nous serons très heureux d'accueillir vos enfants pour des essais (3 gratuits).

La Présidente,
Vanessa GAUBUSSEAU



Volley-Ball



L'équipe de volley-ball de Château la Vallière se compose de 10 joueurs et évolue dans un championnat loisirs mixte. Les matchs ont lieu sur Tours et ses environs. Les entraînements ou les rencontres se déroulent tous les lundis soirs hors vacances scolaires. Le niveau s'étend de débutant à régional. Le championnat commence début novembre et se termine fin mai. En dehors de cette période, les entraînements ou les « minis tournois » ont lieu le lundi soir dans le gymnase de Château la Vallière de 20 h 30 à 23 h 00.

Pour tous renseignements, contactez Michaël SARRAT au 06 10 75 58 13.

Le Président,
Michaël SARRAT

Tennis de Table

La saison de Tennis de Table a recommencé très fort le mardi 8 septembre 2015 avec 31 enfants et 16 adultes. 2 équipes d'adultes (une D3 et une D4) sont actives et 3 équipes de jeunes seront engagées début janvier.

Les entraînements se déroulent tous les mardis de 17h15 à 19h15 pour les enfants et de 20h00 à 23h00 pour les adultes. La cotisation est de 80€ (65€ pour les femmes). L'organisation organisera un stage au mois d'avril pendant les vacances scolaires avec une éducatrice BEE.

Si vous désirez rejoindre notre équipe pour pratiquer ce sport ou en loisirs, on vous attend.

On remercie Hélène Legrand pour son dévouement au sein de l'association et les TAP de Villiers au Bouin.

Le bureau :

- Président : Dominique Ménard
- Secrétaire : Hélène Legrand
- Trésorier : Denis Brigand , Denis Brizard
- Vice président : Stéphane Bonneau

Dominique MENARD : 06 33 94 21 97 / m.dominic@orange.fr

Hélène LEGRAND : 06 20 58 32 93 / helene.legrand83@sfr.fr

Le Président,
Dominique MENARD

Handball

Le club de handball est récent (4 ans), il comporte environ 150 licenciés, adultes et enfants (dès 6 ans) répartis en équipes féminines et masculines.

Les entrainements ont lieu à Château la Vallière ainsi qu'à Savigné sur Lathan. Vous pouvez venir découvrir ou redécouvrir ce sport dans une ambiance conviviale par l'intermédiaire des entrainements (3 essais gratuits) mais aussi lors de nos manifestations telles que la journée découverte qui a eu lieu cette année le samedi 24 octobre ou lors du tournoi sur herbe prévu le 21 mai 2016. Ces manifestations sont ouvertes à tout le monde. Vous pouvez aussi venir nous encourager lors des matchs qui ont lieu régulièrement au gymnase. Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous rendre sur notre site internet : CLVHB.

Sportivement,
Les membres du bureau du CLVHB.



ASBC Badminton

Le club de Badminton entame sa 5ème année d'existence.

Nous sommes actuellement 22 joueurs et joueuses, à partir de 14 ans, de tous niveaux à jouer dans la convivialité et le plaisir. Il s'agit d'un club loisir. Nous ne sommes pas inscrits à la fédération mais nous participons régulièrement à des tournois interclubs loisirs.

La saison passée a été compliquée du fait des travaux de rénovation du gymnase. Nous remercions d'ailleurs les clubs de Sonzay et Saint Patern Racan qui nous ont accueillis avec gentillesse pendant les travaux. Nous avons créé un site internet pour le club que vous trouverez à l'adresse suivante : www.asbc-chateau.fr.

Nous avons maintenant une superbe salle dans laquelle nous allons pouvoir organiser notre deuxième tournoi interclubs courant Avril 2016. Nous envisageons aussi d'organiser une rencontre amicale avec Sonzay et Saint Patern Racan pour les remercier d'avoir partagé leurs créneaux avec nous. Nous remercions par la même occasion la municipalité pour la mise à disposition du gymnase.



Il reste de la place ! Si vous souhaitez nous rejoindre, la cotisation pour l'année s'élève à 30€, il nous faudra aussi un certificat médical et une attestation d'assurance pour les personnes mineures. En respect avec le règlement, il vous sera aussi demandé de venir avec une paire de basket propre faite pour la pratique du sport en salle. Vous avez bien entendu le droit à 2 séances gratuites avant de vous décider, nous vous prêterons alors une raquette. Les séances sont le mercredi et le vendredi à partir de 20h.

Pour plus de renseignements

vous pouvez nous contacter auprès de la présidente Mme HENRY au **06 10 31 12 31** ou bien par e-mail à l'adresse suivante : asbc.chateau@gmail.com

La Présidente,
Valentine HENRY



Le club de tennis de Château La Vallière (T.C.C.V), affilié à la Fédération Française de Tennis (FFT) vous propose :

- des cours pour joueurs débutants (enfants, adolescents ou adultes) ou de perfectionnement les lundis soirs de 17 h 30 à 20 h 30 à la salle omnisports. Ces cours sont dispensés par un éducateur diplômé.
- possibilité de jouer sur des cours extérieurs (à coté du lac) et à la salle (suivant disponibilités).

Nous espérons cette année pouvoir voir nos jeunes évoluer lors de championnats départementaux (et plus) et inscrire une équipe féminine au championnat d'été !

Ce club, un des plus anciens du département, mérite de voir son nombre d'adhérents croître afin de maintenir une offre sportive variée sur le canton de Château La Vallière !

N'hésitez pas à nous rejoindre, que ce soit pour vous amuser ou gagner !

Contact : Mme Delphine REINMUTH
au 06.70.88.04.99 ou par mail tccv37330@gmail.com

Le bureau de l'Association.



L'Association ADMR de Château la Vallière organise de l'aide à domicile auprès des personnes âgées et handicapées qui en font la demande. La présidente est Madame GEORGET Michelle.

Une équipe de salariées intervient sur toutes les communes du canton. Ce sont des aides à domicile formées et compétentes qui sont encadrées par Agnès LEON chargée de secteur.

Les aides à domicile assurent l'entretien du cadre de vie et celui du linge mais aussi l'aide aux soins d'hygiène, l'aide à la préparation de repas, l'accompagnement en courses ou en rendez-vous lorsqu'elles le désirent. Leurs interventions ont lieu tous les jours y compris les dimanches et jours fériés.

Elles travaillent auprès de tout public, personnes âgées ou des personnes handicapées, personnes plus jeunes malades ou en bonne santé, familles ayant besoin de garde d'enfants régulière ou de prestations de ménage.

L'association peut intervenir dès qu'une personne sort de l'hôpital ou dès qu'elle présente un souci de santé important et peut orienter les personnes afin qu'elles obtiennent une aide financière.



Les frais d'aide à domicile sont déductibles des impôts. L'association est agréée « service aux personnes » par le Conseil Départemental.

Nous proposons une rencontre pour évaluer la demande et présenter les modalités de prises en charge financières possibles (caisses de retraite, CAF, MSA, Conseil Général avec l'APA et la Prestation de Compensation du Handicap, heures Mutuelles etc. . .).

Nous nous occupons des démarches administratives et nous organisons le planning des intervenantes.

Si vous avez besoin d'être aidé,
n'hésitez pas à contacter Agnès LEON
au 02 47 24 98 69

Nouveau service : la téléassistance



Simple à utiliser, réactif à vos appels, le service Téléassistance est opérationnel de jour comme de nuit pour assurer la plus grande tranquillité à toute la famille, pour un abonnement mensuel de 26,90 €.

L'ASSAD-HAD propose aussi:

De l'aide à domicile : Ce service facilite votre maintien à domicile et vous accompagne dans les actes essentiels de la vie (toilette, repas...), dans l'accomplissement des tâches du quotidien (entretien ménager, courses...), dans les activités sociales et relationnelles (sorties, démarches administratives...) et dans l'accompagnement social de personne en situation d'isolement. Un service Famille assure le soutien de la cellule familiale face à des difficultés passagères par la présence de Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale ou d'Auxiliaires de Vie Sociale

Des services à la personne : téléassistance, transport accompagné, entretien ménager.

Les interventions de ces services peuvent être soutenues par des organismes financeurs et ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50%, selon la réglementation en vigueur.

De l'hospitalisation à domicile : pour offrir une alternative à l'hospitalisation classique permettant au patient de conserver son intimité.

Des soins infirmiers à domicile : pour assurer des soins d'hygiène et de confort auprès de personnes en perte d'autonomie.

Des soins et services adaptés aux malades d'Alzheimer et maladies apparentées : avec les interventions à domicile de l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer).

Pour toute information, contactez l'agence de Neuillé Pont Pierre au 02 47 36 29 50
ou consultez notre site www.assad-had.org



La téléassistance et bien plus encore...



1 - La téléassistance à domicile

Le fonctionnement est très simple. Un équipement composé d'un transmetteur et d'un déclencheur est installé au domicile de l'abonné.

Par simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, l'alarme est transmise à la centrale d'écoute de Présence Verte qui envoie immédiatement les secours adaptés.

Des déclencheurs spécifiques sont disponibles sans majoration de tarif (déclencheur à effleurement, à écrasement, au souffle, détecteur de chute lourde).

Des aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général (APA), les caisses de retraite, et les communes.

2 - Les détecteurs de fumée communicants

Reliés au transmetteur, une alarme automatique est envoyée à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de déclenchement du détecteur.

En cas de fumée avérée, un intervenant ainsi que les pompiers sont immédiatement envoyés sur place.

Toutes personnes, même les plus fragilisées, à mobilité réduite, mal entendant ou mal voyantes sont sécurisées et rassurées par ce fonctionnement qui leur garantit un secours immédiat.

3 - Le coffre à clefs sécurisé *

Coffre à double verrouillage en alliage de zinc résistant à l'effet levier et aux intempéries, fermé par une combinaison personnalisée à 4 chiffres.

Ce coffre à clefs sécurisé permet de laisser à domicile, en toute sécurité, une seule clef disponible pour l'intégralité des intervenants. Il facilite également l'intervention des pompiers.

4 - Le balisage lumineux

Recommandé par les professionnels de santé et du maintien à domicile, le balisage lumineux est un réel outil de prévention des chutes.

Dans l'obscurité et dans les espaces parfois encombrés, le balisage lumineux contribue à rassurer la personne lors de ses déplacements nocturnes par un allumage automatique par détection de mouvement (4 à 5m).

5 - La téléassistance mobile

Ce service permet de lancer un appel d'urgence, d'être géolocalisé et secouru en extérieur, partout en France métropolitaine, 24h/24.

Contact : Cathy DORE

02.34.03.20.18 dore.cathy@berry-touraine.msa.fr

Agence Indre-et-Loire :

31 rue Michelet - 37000 TOURS - TÉL 02 47 31 61 96

www.presenceverte.fr



Emmaüs Touraine a pour but de venir en aide aux personnes en difficulté et de « servir en premier les plus souffrants, pour une plus grande justice sociale ».

Sur simple appel téléphonique au 02.47.26.43.25, vous pouvez faire enlever gratuitement les objets, meubles, vêtements, etc. que vous souhaitez donner.

Tous les objets recueillis sont triés, nettoyés, réparés si nécessaire, puis proposés à la vente..

EMMAÛS TOURS-NORD 14, rue de Belgique (proche centre commercial de la petite arche)
Du mardi au vendredi 14h - 17h30 et les samedis 10h - 12h et 14h - 17h30

Ensemble contre le Cancer

DÈS 50 ANS, LE DÉPISTAGE, C'EST TOUS LES 2 ANS !

En effet, à partir de 50 ans, les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, sont des habitudes de santé à adopter et à renouveler tous les 2 ans.

En Indre-et-Loire, le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CCDC) vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test Hemocult II[®], pour le dépistage organisé du cancer colorectal.

Ces examens sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie.

LA MAMMOGRAPHIE :

Lorsque vous recevez l'invitation, prenez rendez-vous chez le radiologue agréé de votre choix, en Indre et Loire ou ailleurs, remettez lui l'invitation le jour de l'examen. Il vous donne une première interprétation, si votre mammographie est normale elle sera relue au **CCDC** par un deuxième radiologue afin d'assurer un dépistage de qualité.

En Indre et Loire, **62%** des femmes participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de **2500 cancers** du sein ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

Participation dépistage cancer du sein

Dans votre canton : **59 %**

A Château la Vallière : **57 %**

LE TEST IMMUNOLOGIQUE :

Lors d'une consultation chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début, la lettre d'invitation adressée par le CCDC. Selon votre niveau de risque face au cancer colorectal, il vous remettra le test à réaliser à votre domicile ou vous orientera vers un gastroentérologue.

En Indre et Loire, environ **37%** de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, **680 cancers** ont été diagnostiqués et des **polypes** ont été retirés chez **3600 personnes**.

Participation dépistage cancer colorectal

Dans votre canton : **36 %**

A Château la Vallière : **37 %**

Dépistage cancer du col de l'utérus.

- Le **frottis cervico-utérin** est recommandé de **25 à 65 ans tous les 3 ans** après 2 frottis normaux à 1 an d'intervalle. Le CCDC incite les femmes non dépistées depuis 3 ans à consulter leur médecin traitant, gynécologue, sage-femme pour se faire dépister.
- La **vaccination préventive** contre les papillomavirus entre **11 et 14 ans**

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRAITANT ou Contactez le CCDC au 02 47 47 98 92 www.ccdc37.fr

Les Restos du Cœur

Les Restos du Cœur de Château la Vallière ont ouvert leur porte, pour la 1ère fois, dans les années 90, dans le parc de la Mairie, d'abord à l'Orangerie puis à la Lingerie.

Depuis 2013, la municipalité a mis à notre disposition, toute l'année, un local situé 40, avenue du Général Leclerc, l'accès s'effectuant rue des Planteurs.

Deux distributions ont lieu pendant la période hivernale : le lundi et jeudi, de 14h à 16h, et une le lundi, pendant l'été, de 14h à 16h. L'équipe des bénévoles accueille les personnes dans le besoin. Elle leur apporte une aide alimentaire mais, les accompagne dans leurs différentes démarches administratives et les dirige vers les services sociaux adaptés.

Comme chaque année, nous comptons sur la générosité de tous, lors de la collecte nationale qui se déroulera début mars et, à l'avance, nous remercions toutes les personnes qui apporteront leur soutien et leur contribution.

La Présidente,
Madeleine CHABRIAIS

Contact : Madeleine CHABRIAIS

Tél 02 47 24 68 69.



Relais Emploi Solidarité



Relais Emploi Solidarité fait partie des 15 associations intermédiaires du département. Structure d'insertion professionnelle, elle œuvre sur les 3 cantons de Neuillé Pont Pierre, Neuville le Roi et Château la Vallière.

RES reçoit également sur rendez-vous au Territoire de Vie Sociale de Neuillé-Pont-Pierre. Des permanences sont assurées régulièrement au Point Accueil Emploi de Château la Vallière.

Dans le difficile contexte économique actuel, personne ne peut négliger l'action d'insertion professionnelle. Chaque commune est un relais précieux pour notre activité en informant chaque fois que possible leurs demandeurs d'emploi et les utilisateurs potentiels (particuliers, artisans, entreprises, associations, etc. . .) et, aussi en faisant appel à nos salariés disponibles pour les remplacements communaux.

Formations en 2015 :

- « Habilitation électrique » par l'APAVE.
- « PSC1 » par l'ESS au centre de Secours de Neuillé Pt Pierre.
- « Les bonnes pratiques en gériatrie » par EURINFAC
- « BAFA » par STAJ Touraine.
- « Permis CACES 8 » au Centre de formation ECF.
- Ateliers Code par l'Entraide Ouvrière chaque lundi après-midi et vendredi matin à R.E.S.

Buffet :

Le 7 mars 2015 à Savigné/Lathan, une cinquantaine de personnes a partagé notre buffet annuel. Ambiance amicale et bonne humeur assurée : un succès.

Des résultats :

Durant le 1er semestre 2015, 112 personnes ont été missionnées, soit 18 013 heures réalisées.

Des insertions :

2 CDI	4 CDD	3 CAE
1 en Formation	2 Emplois Avenir	

Mission Locale – Partenaire de R.E.S

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, David FOSTIER représente la Mission Locale de Touraine visant :

l'orientation professionnelle,
la formation professionnelle,
les recherches d'emploi et les besoins en termes de logement, santé, mobilité, situation financière, . . .

Il reçoit sur rendez-vous à l'association RES, au Point Accueil de Château la Vallière ou à l'antenne de la Mission Locale Tours Nord.
02 47 29 31 20 ou 06 62 48 70 19.

Rappelons la bonne coopération des collectivités locales qui ont à cœur de faciliter l'insertion professionnelle sur le territoire.

Contact : 1bis rue de la Besnardière 37370 St-Paterne-Racan

solidarite.relaisemp@free.fr

Sylvie PERROTIN - Sandie GAUDIN - Christine MICHEL - Violaine ASSET : 02 47 29 37 12 - 06 44 10 03 50



Transport à la Demande

Un service de transport à la demande (T.A.D.) sur tout le territoire de la Communauté de Communes Touraine Nord-Ouest est mis en place depuis 2012.

Ce service, ouvert à tous publics, y compris aux personnes à mobilité réduite, fonctionne de 9h à 12h et de 14h à 18h tous les jours de la semaine sauf le samedi après-midi, en direction de CHÂTEAU LA VALLIÈRE pour les communes environnantes (sauf Savigné/Lathan).

La prise en charge se fait directement à domicile, vers les points d'arrêts prédéterminés à Château la Vallière : centre bourg ou maison médicale.

Un service de transport à la demande est soumis au tarif unique en vigueur sur tout le réseau Touraine Fil Vert : 2, 20 €.

Une réservation préalable, au plus tard la veille jusqu'à 18h, est obligatoire au n° vert : 0 800 123 037 au cours de laquelle il est nécessaire d'indiquer les heures souhaitées de prise en charge. Cependant, ces heures pourront varier d'environ 30 min, en fonction des réservations effectives.

Réservation obligatoire

N° Vert 0 800 123 037

Association ou Club	Responsable	E-mail	Tél.	Adresse
SPORTS LOISIRS				
Association sportive UNSS	Mme VINCEDEAU	ce.0370006f@ac-orleans-tours.fr	02 47 29 76 20	40 Av. Gal de Gaulle, Ch. la Vallière
Boule de Fort	M. POIRIER Jacky		02 47 24 18 21	Rue des Planteurs, Ch. la Vallière
Rando Club de Castelvalérie	M. VERNEAU Jean-Paul	randoclubcastelvalerie@gmail.com	06 26 82 80 27	Cléré les Pins
Gymnastique Volontaire	Mme Cathie MARTINEAU		02 47 24 14 16	La Reveillère, Couesmes
Actigym'sénior	Mme CUINIER Colette	colette.cuinier@orange.fr	02 47 24 17 03	Le Pin, Couesmes
Association Badminton ASBC	Mme HENRY Valentine	valentine.bobinet@gmail.com	06 10 31 12 31	10 rue Buon, Ch. la Vallière
Asso. sportive de Tennis de table de Castelvalérie	M. MENARD Dominique	mdominic@orange.fr		La Duretière, Braye Sur Maulne
Judo-Club	Mme GAUBUSSEAU Vanessa	vanessa.bruneau@bbox.fr	06 63 99 19 60	Bourg Joli, 72500 Chenu
Handball	M. GUIGNON Sébastien	clvhb@free.fr	06 27 09 29 69	7 ch. du Bois Feuillet, Channay Lathan
Volley-Ball Club (CVVC)	M. SARRAT Mickaël	sarrat.mike@gmail.com	06 10 75 58 13	38 Av. Général Leclerc, Ch. la Vallière
Tennis Club	Mme REINMUTH Delphine	tccv37330@gmail.com	02 47 24 02 16	Route de la Fossetière, Ch. la Vallière
Pétanque Club	M. GARNIER Stéphane	petanqueduvaljoyeux@bbox.fr	02 47 24 19 97	16 rue J et François Tertrain, Couesmes
Les Pêcheurs de la Fare	Mme GAINARD Marie-C	10aappma.chateaulavalliere@gmail.com	02 47 24 16 07	11 rue des Aumoneries, Ch. la Vallière
Les Amis du Bridge	M. MONERIE Jean-Pierre		02 47 24 16 10	1 rue Basse Bretagne, Ch. la Vallière
Association Ê.M.E (Karaté-Hatha-Yoga)	Mme CHASLES	silchasles@yahoo.fr http://asso-e-m-e.jimdo.com	09 52 68 06 41 02 47 24 05 00	Lublé
TOP' DANSE	Mme VEILLE Isabelle	topdanseclv.jimdo.com	06 74 76 32 92	La Cure, Ch. la Vallière
Rugby Club Castelvalérien	M. JOST Patrick		06 77 89 39 37	19 rue des Aumoneries Château la Vallière
ANCIENS COMBATTANTS				
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	M. JARROSSAY Lylian		02 47 24 17 40	43 Av. Gal de Gaulle, Ch. la Vallière
Section des Anciens d'Afrique du Nord (U.N.C-A.F.N)	M. BRIAND Michel		02 47 24 06 85	18 Rue René Baillou, Ch. la Vallière
CULTURE				
Cercle Artistique La Vallière	Mme PAISOT Isabelle	isabellepaisot@orange.fr	02 47 24 13 53	Les Sainfoins, Saint Laurent de Lin
Bibliothèque	Mme BERGE Francine	bibliocastelvalerie@gmail.com	02 47 24 96 18	6 rue Lezay Marnésia, Ch. la Vallière
Histoire et Culture	M. CHIRONI		02 47 24 28 65	13-15 rue Lezay Marnésia, Ch. la Vallière
ENFANTS ADOLESCENTS				
APE Ecole de la Vallée du Lac	Mme HERAULT Nathalie	families34@hotmail.fr	02 47 35 80 33	La Charentonnaire, Ch. la Vallière
APEL Ecole St Joseph	Mme JOUINT-SCHELSTRAETE	l.schelstraete@fr	06 08 58 52 80	Château la Vallière
OGEC Ecole St Joseph	M. ROBIN Jean-Pierre		02 47 24 02 25	Château la Vallière
SCPE Association Parents d'élèves Collège	Mme HECK Sandrine	ape.cjb@gmail.com		Château la Vallière
Habitus	Mme PEAKE	habitus@cegetel.net	02 47 24 10 78	Mairie de Château la Vallière
ENTRAIDE				
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	Mme GEORGET Michèle		02 47 24 98 69	Mairie de Ch. la Vallière, S. 51
Les Restos du Coeur	Mme CHABRIAIS Madeleine	madeleine.chabriais@orange.fr	02 47 24 68 69	Le coin du bois, Vaujourns, Ch. la Vallière
Entraide Scolaire Amicale	Mme LE THENO Marie-José	www.entraidescolaireamicale.org	02 47 52 44 10	Château la Vallière
DIVERS				
Association des Habitants de Vaujourns	M. DE MASCAREL Charles	cdemasca@hotmail.fr		Vaujourns, Château la Vallière
Comité des Fêtes	M. HUVEY Alain	alain.huvey@neuf.fr	06 05 39 93 77	3 rue des Aumoneries, Château la Vallière
Association Castel Loisirs	M. BOHORC Guy	guy37330@hotmail.fr	02 47 24 18 65	La Rousselière, Château la Vallière
Les Tréteaux du Val Joyeux	Mme GAUTHIER Nicole		02 47 24 02 77	Château la Vallière
La Compagnie acte 1 scène 2	Mme CHARDRON Pierrette	chardron.pierrette@neuf.fr	02 47 24 05 43	Rue Monconseil, Château la Vallière
La Roue du Val Joyeux	M. CHARDRON Michel	chardron.pierrette@neuf.fr	02 47 24 05 43	Mairie de Château la Vallière
Amicale des Sapeurs-Pompiers	M. OUDIN Benjamin	clvamicale@sdis37.fr	06 85 35 67 95	7 rue du Chemin Vert, Villiers au Bouin
Amitiés et Loisirs (Club 3ème age)	Mme DESRUE Bernadette		02 47 24 00 27	7 rue du Chemin Foulon, Ch. la Vallière

Randonnée pédestre : tous les mardis, mercredis et le 4ème dimanche de chaque mois

Marche nordique : tous les jeudis et samedis matin

JANVIER

MERCREDI 6	Biblio goûter : « Les insectes, araignées, scorpions, cafards »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque
SAMEDI 9	Vœux du Maire	19 h	Salle des fêtes	Municipalité / Amicale S. Pompiers
SAMEDI 16	Galette des rois des randonneurs	Journée	Salle des fêtes	Rando Club
DIMANCHE 24	Loto	Journée	SDF Villiers au B.	Amicale des S. Pompiers
VENDREDI 29	Assemblée Générale des Pêcheurs de la Fare Soirée théâtrale	20 h 30 Soirée	Orangerie Salle des fêtes	Pêcheurs de la Fare APE Collège CLV
DIMANCHE 31	Run & Bike autour du lac	10 h 00	Gymnase	Chato Capvtt

FEVRIER

MERCREDI 3	Biblio-goûter : « Les souris, les rats »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque
MERCREDI 10	Carnaval	16 h 30	Mairie	Municipalité
SAMEDI 13	Loto	20 h 30	Salle des fêtes	Pétanque
VENDREDI 26	Représentation théâtrale des Tréteaux du Val Joyeux	20 h 30	Salle des fêtes	Les Tréteaux du Val Joyeux
SAMEDI 27	Représentation théâtrale des Tréteaux du Val Joyeux	20 h 30	Salle des fêtes	Les Tréteaux du Val Joyeux
DIMANCHE 28	Représentation théâtrale des Tréteaux du Val Joyeux	14 h 00	Salle des fêtes	Les Tréteaux du Val Joyeux

MARS

SAMEDI 5	Soirée dansante « Soirée Chippendales » Bourse aux vêtements	20 h Journée	SDF Villiers au B. Salle des fêtes	Top/Danse APE Vallée du Lac
MERCREDI 9	Biblio-goûter : « Le chat noir »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque
SAMEDI 12	Spectacle : « Soirée Cabaret »	20 h 30	Salle des fêtes	Acte I Scène II
DIMANCHE 20	Randonnée des 2 lacs	7 h 30	Gymnase	Rando Club
DIMANCHE 27	Chasse aux œufs	Journée	Parc de la Mairie	Castel Loisirs

AVRIL

DU 20 AVRIL AU 11 MAI	Exposition « Le potager est un jardin »	Journée	Bibliothèque	Bibliothèque
VENDREDI 22	Assemblée Générale Bibliothèque	20 h 30	Salle du buffet	Bibliothèque
SAMEDI 23	Soirée dansante Discothèque	20 h 30	Salle des fêtes	APE Collège Joachim du Bellay
MERCREDI 27	Biblio-goûter : « Le loup »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque
VENDREDI 29	Spectacle CM2	Soirée	Salle des fêtes	Ecole primaire Vallée du Lac
SAMEDI 30	Randonnée semi-nocturne	18 h	Salle des fêtes	Comité des fêtes

MAI

DIMANCHE 8	Armistice 1945 : défilé, vin d'honneur	11 h	Salle des fêtes	Municipalité
JUSQU'AU 11	Exposition « Le potager est un jardin »	Journée	Bibliothèque	Bibliothèque
SAMEDI 21	Tournois de Handball sur herbe ouvert à tous	14 h 00	Terrain de foot	Handball
MERCREDI 25	Biblio-goûter : « Les oiseaux, les corbeaux »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque
SAMEDI 28	Zumba party Repas et bal	14 h 00 Soirée	Salle des fêtes Caserne des Pompiers	APEL Ecole Saint Joseph Amicale des S. Pompiers

JUIN

DU 9 AU 27	Salon artistique	Journée	Orangerie	Cercle artistique
MERCREDI 15	Biblio-goûter : « Les crapauds »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque
VENDREDI 17	Concert de Gospel	Soirée	Eglise	Comité des fêtes
SAMEDI 18	Concerts « Ça Va Jazzer », Feu de la St Jean et pétanque nocturne	Soirée	Parc de la Mairie Boulodrome	Municipalité / Comité des fêtes et Pétanque Club
DIMANCHE 19	Brocante, Animations Fête St Jean, Expositions	Journée	Parc / Grande Allée	Municipalité / Comité des fêtes / Roue du Val Joyeux / Castel Loisirs
SAMEDI 25	Fête des écoles de la Vallée du Lac	18 h 00	Ecole publique	Groupe scolaire « La Vallée du Lac »
DIMANCHE 26	Kermesse de l'école St Joseph	Journée	Grande allée	APEL St Joseph

JUILLET

SAMEDI 2	Assemblée Générale du Handball	Soirée	Salle des fêtes	Handball
MERCREDI 13	Concours de pétanque nocturne	20 h 30	Boulodrome	Pétanque Val Joyeux
JEUDI 14	Fête Nationale : défilé et repas	Journée	Mairie	Municipalité

AOUT

VENDREDI 12	Marché nocturne et feu d'artifice	Soirée	Lac	Municipalité / Roue du Val Joyeux
SAMEDI 20	Loto	Soirée	Salle des fêtes	Castel Loisirs

SEPTEMBRE

SAMEDI 3	Forum des associations	Journée	Gymnase	Municipalité
DIMANCHE 4	Brocante	Journée	Grande Allée	Amicale des S. Pompiers
SAMEDI 10	Journée découverte du Handball suivie d'un repas	Journée	Gymnase	Handball
DIMANCHE 11	Foulées du lac	Journée	Lac	Castel Loisirs
MERCREDI 14	Biblio-goûter : « La chauve-souris »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque

OCTOBRE

SAMEDI 1	Bourse aux vêtements	Journée	Salle des fêtes	APE Vallée du Lac
DIMANCHE 2	Loto	14 h 00	Salle des fêtes	APE Vallée du lac
MERCREDI 5	Biblio-goûter : « Les requins »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque
SAMEDI 8	Loto	20 h 30	Salle des fêtes	Comité des fêtes de Braye/Maulne
MERCREDI 11	Assemblée Générale du Comité des fêtes	20 h 30	Mairie	Comité des fêtes
SAMEDI 29	Défilé de mode	17 h 00	Salle des fêtes	Acte 1 Scène 2
LUNDI 31	Halloween	16 h 30	Mairie	Municipalité / Habitus

NOVEMBRE

SAMEDI 5	Loto	20h30	Salle des fêtes	APEL St Joseph
MERCREDI 9	Biblio-goûter : « Les serpents »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque
VENDREDI 11	Armistice 1918 : défilé, vin d'honneur	11 h 00	Salle des fêtes	Municipalité
DU 18 AU 20	Salon artistique automnal	Journée	Orangerie	Cercle artistique
SAMEDI 19	Bourse aux jouets	Journée	Salle des fêtes	OGEC Ecole St Joseph
VENDREDI 25	Assemblée Générale du Rando Club	Journée	Salle des fêtes	Rando Club

DECEMBRE

Samedi 3	Bal des pompiers	Soirée	Salle des fêtes	Amicale des S. Pompiers
Dimanche 4	Téléthon	Journée	Salle des fêtes	Castel Loisirs
Lundi 5	Marché de Noël	Journée	SDF / Champ de foire	Castel Loisirs / Municipalité
Mercredi 7	Repas des anciens	12 h 00	Salle des fêtes	Municipalité
	Biblio-goûter : « Les crocodiles »	16 h 30	Bibliothèque	Bibliothèque
Jeudi 8	Concours de belote	14 h 00	Salle des fêtes	AFN UNC
Samedi 10	Marché de Noël	Journée	Salle des fêtes	Groupe scolaire « La Vallée du Lac »
Mercredi 14	Goûter de Noël	15 h 00	Salle des fêtes	Comité des fêtes / Municipalité
Vendredi 16	Fête de Noël	20 h 00	Salle des fêtes	OGEC Ecole St Joseph

La Collecte Sélective

Le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes s'effectue en porte à porte le vendredi matin. Si il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage est systématiquement reporté au samedi matin. Dans tous les cas, pensez à sortir vos ordures la veille car les heures de collecte ne sont pas fixes.

SONT RAMASSÉS :

- Vos ordures ménagères : si elles sont déposées uniquement dans la poubelle qui vous a été attribuée et non à côté.
- Le sac jaune : si il est déposé une fois rempli, avec les papiers, les journaux et les emballages recyclables, à côté de votre nouvelle poubelle.

Déchetterie de Saint Laurent de Lin

Rappel des horaires :

Lundi :	de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
Mardi :	Fermée
Mercredi :	de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
Jeudi :	Fermée
Vendredi :	de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
Samedi :	de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Ces horaires sont les mêmes toute l'année. Fermeture les jours fériés ainsi que le lundi de Pentecôte.

NE SONT PAS RAMASSÉS :

- ✗ Les verres. Ils doivent être apportés aux containers, comme auparavant.
- ✗ Le reste de vos déchets est à apporter à la déchetterie de Saint Laurent de Lin.

Plusieurs colonnes sont mises à votre disposition pour recevoir vos déchets en verre. Vous les trouverez :

- Rue Jean d'Alluyes
- Square Rabelais
- Rue du Poirier Crapaud
- Vaujours



Tout dépôt de déchets au pied des containers à verre est interdit, sous peine de poursuite.

Contact :

Contact: S.M.I.O.M.
ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.
smiomdecouesmes@wanadoo.fr ou 02.47.24.01.85

CONSIGNES DE TRI

Dans le sac jaune, je mets...



AUCUN DÉCHET OU CONTENANT NE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ SUR LE DOMAINE PUBLIC, SOUS PEINE DE POURSUITES.



2 rouleaux de sacs jaunes sont à votre disposition 1 fois par an en Mairie.

Il vous appartient de veiller à votre consommation et de ne déposer vos sacs jaunes que lorsqu'ils sont remplis.

Horaires de la Mairie de Château la Vallière

6 rue Lezay Marnésia

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

Tél. 02 47 24 00 21 - Télécopie : 02 47 24 06 13 - E-mail : info@chateaulavalliere.com

Permanences

ORGANISMES	PERMANENCES	HORAIRES	LIEU
CPAM Sécurité Sociale	2ème et 4ème lundi du mois	9h à 12h	52
C.A.R.S.A.T (assurance retraite) Tél. 3960	1er mercredi du mois sur rendez-vous	9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 00	52
A.D.M.R.	Tous les jours sauf mercredi et jeudi après-midi	9h à 12h30 et de 13h à 16h30	51
Assistante sociale (Mme GASNIER) Tél. 02 47 24 30 11	Tous les Mardis Sur rendez-vous Jeudi Matin	de 9 h 30 à 11 h 30 de 9 h à 12 h	41
BIBLIOTHEQUE Tél. 02 47 24 96 18	Le Lundi Le Mercredi Le Samedi	10 h/12 h - 16 h /17 h 30 10 h/12 h - 15 h 30/18 h 10 h /12 h	Aile Sud
Mission Locale (M. David FOSTIER) Tél. 02 47 29 31 20	Le Lundi sur rendez-vous	après-midi	21 Avenue du Général Leclerc
POINT ACCUEIL EMPLOI + Visiodialog Tél. 02 47 24 25 22	du lundi au Vendredi lundi-mardi-jeudi	9 h à 12 h 30 14 h à 17 h	21 Avenue du Général Leclerc
ACHIL (relais assistantes maternelles)	1er et 3ème Vendredi	9h à 10h30	Mairie
Resto du Cœur	Lundi et jeudi	14h30-15h30	40 Avenue du Général Leclerc
Conciliateur de Justice Mme BARBIER-BASTARD Françoise Tél. 06 63 04 63 29	3ème mardi	10h à 12h	52
OPAH Tél. 02 47 36 25 70	2ème et 4ème vendredi sur rendez-vous	10h à 12h	Mairie
TOURAINNE France ALZHEIMER	1er Lundi	10h à 12h	Salle 52

Adresses Utiles

TRÉSORERIE DE TOURAINNE NORD OUEST

5 Place du 14 juillet - 37130 LANGEAIS

Tél. 02 47 96 81 39

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINNE NORD-OUEST

2 rue des Sablons - 37330 CLÉRÉ LES PINS Tél. 02 47 24 06 32

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mairie - 32 rue Jean et François Tertrain - 37330 COUESMES

Tél. 02 47 24 01 85

SAUR

71 avenue des Maraîchers - 49400 SAINT LAMBERT DES LEVÉES

Tél. 02 44 71 05 50

Journée Défense et Citoyenneté

Bientôt 16 ans ! Pensez au Recensement citoyen obligatoire

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire ...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

Rendez vous la mairie de votre domicile :

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



www.defense.gouv.fr/jdc

Annuaire Médical - Paramédical

Médecins généralistes

MERIoT Jean Alexandre	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 00 49
SEBBAN Henri	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 00 49
THALABOT Fabrice	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 00 49

Infirmiers

BOURDIN Dominique	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 13 13
PIDOUX Joëlle	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 13 13
BORNE Mélanie	6 bis avenue du Gal Leclerc	Tél : 06 67 13 14 02

Pharmacies

LEFEVRE Bruno/Nathalie	6 place d'Armes	Tél : 02 47 24 00 30
FERRIGNO Frédérique	Super U	Tél : 02 47 24 03 02

Dentistes

DAGES Christiane	89 av Gal Leclerc	Tél : 02 47 24 15 16
DAGES Jean Luc	89 av Gal Leclerc	

Masseurs kinésithérapeutes

BORDAS Alexandre	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 00 49
FAMEAU Clément	6 rue Jean de Bueil	Tél : 02 47 24 09 01

Orthophonistes

BEUCHER Annick	1 pl. des Marronniers	Tél : 02 47 72 25 48
JOIRE Isabelle	6, rue des Portes de Fer	Tél : 06 76 80 71 48
LALBAT CLEMENT Christine	SOUVIGNE	Tél : 02 47 24 26 01

Pédicures et Podologues

BOUCHER Nathalie	6 bis avenue du Gal Leclerc	Tél : 02 47 61 41 97
REGAL Aurélie	6 rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 00 49
BOILEAU Agnès	20 Av. du Gal de Gaulle	Tél : 02 47 20 13 20

Nutritionniste

CAMBREZY Christine	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 00 49
--------------------	--------------------------	----------------------

Orthoptiste

JEANNERET Roya	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 00 49
----------------	--------------------------	----------------------

Ostéopathe

TICHET Florence	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 00 49
-----------------	--------------------------	----------------------

Psychologue

COULON Esilda	6, rue des Portes de Fer	Tél : 02 47 24 00 49
---------------	--------------------------	----------------------

Ambulance taxi

Ambulances de CLV	Zone Artisanale Monplaisir	Tél : 02 47 24 14 40 - Fax : 02 47 24 10 15
-------------------	----------------------------	---

Taxi

Cyril TAXI	20 bis Jean Baptiste Corot	Tél : 02 47 52 38 08 / 06 60 34 26 91
------------	----------------------------	---------------------------------------